le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 39 — Mercredi le 20 août 1969

Réunion annuelle de la Fédération canadienne-française de l'Ouest

Dimanche et lundi derniers avait lieu à Edmonton la rencontre annuelle de la Fédération canadienne-française de l'Ouest; au-delà d'une trentaine de représentants des quatre provinces membres participaient aux assises, à l'hôtel Macdonald.

Les séances étaient présidées par M. Maurice Gauthier, président sortant de la Fédération et président de la Société franco-manitobaine.

Après avoir éliminé assez rapidement les questions de routine à l'ordre du jour, adoption de l'agenda, lecture du procès-verbal de 1968, etc., les participants passèrent immédiatement au vif de l'assemblée de cette année.

Il y eut tout d'abord exposé de l'expérience manitobaine d'animation sociale, avant, pendant et depuis le Rallye franco-manitobain. L'exposé fut fait par M. Gauthier. L'exposé proprement dit fut assez bref mais la période de questions et discussions du sujet dura près de 90 minutes.

Il ressort de l'expérience manitobaine qu'elle est une réussite jusqu'à présent et offre beaucoup de promesses. M. Gauthier souligna quelques erreurs commises (et à ne pas répéter) au cours de cette première expérience et que devraient pouvoir assez facilement éviter les autres associations qui entreprendront des programmes semblables.



M. Roger Lalonde, nouveau président de la Fédération canadienne-française de l'Ouest qui tenait son assemblée annuelle à Edmonton dimanche et lundi derniers. M. Lalonde qui habite St-Victor, en Saskatchewan, est également président de l'Association culturelle franco-canadienne de cette province.

L'on tenta de déterminer le rôle de la Fédération en regard de ces programmes d'animation sociale. L'on convient finalement qu'elle pourrait jouer son rôle en favorisant le prêt d'animateurs, d'une province à l'autre, en collaborant à la cueillette de fonds, en travaillant à la mise sur pied d'une école de formations d'animateurs dans l'Ouest, en coordonnant le travail des quatre provinces et finalement en colligeant des données sur les expériences faites ou actuellement en cours.

RELATIONS -

On aborda ensuite la question des relations de la Fédération avec divers niveaux de gouvernements. Avec Paris, l'organisme pourrait faciliter l'établissement de priorités communes des quatre provinces, l'organisation de voyages-échanges, le prêt ou le don de matériel technique et culturel (films, livres, disques, etc.).

(suite à la page 7)



M. Maurice Gauthier, président de la Société franco-manitobaine, qui fut au cours des deux dernières années également président de la Fédération canadienne-française de l'Ouest. Sous l'impulsion de M. Gauthier, la Fédération a connu un essor considérable.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Nouvel exécutif de la Fédération

Voici comment se compose le nouvel exécutif de la Fédération canadienne-française de l'Ouest à la suite des élections qui ont eu lieu lundi dernier, avant la clôture de son assemblée annuelle.

Président:
M. ROGER LALONDE (Saskatchewan);
1er vice-président:
M. ROGER MOTUT (Alberta);
2e vice-président:
M. HENRI COTE (Colombie-Britannique);
Secrétaire:
R.P. JEAN PATOINE, O.M.I., (Alberta);
Trésorier:
M. ALBERT LEPAGE (Manitoba).

Le Fédéral entre dans le jeu!

Depuis déjà plusieurs mois, l'honorable Gérard Pelletier promettait l'aide du Gouvernement fédéral aux minorités françaises de l'Ouest. On se souviendra d'un discours qu'il avait prononcé à ce sujet à Winnipeg et d'un autre, prononcé à Edmonton celui-là, à l'occasion d'une visite qu'il nous faisait. Si les paroles et les promesses étaient nombreuses, l'action directe et les gestes concrets ne nous étaient apparus que très rares, quasi-inexistants, et nous n'avions pas craint de le dire.

Mais voilà que la scène prend aujourd'hui un tout nouveau visage. Le Fédéral, en effet, entre dans le jeu de plein pied et passe résolument à l'action. Vous lirez ci-dessous quelques faits qui en témoignent assez éloquemment.

Dimanche dernier, au cours de la rencontre annuelle de la Fédération des Associations canadiennes-françaises de l'Ouest, un représentant du Secrétariat d'Etat faisait la remise de trois chèques constituant un premier versement d'octrois et, surtout, donnait les grandes lignes des programmes (bien concrets) dans lesquels Ottawa est près à s'engager auprès des minorités officielles.

Les trois chèques étaient les suivants: $2,000. à la Fédération de l'Ouest pour l'aider à défrayer les frais de sa rencontre annuelle; $6,000. à l'Association Canadienne-française de l'Alberta aux fins spécifiques du programme d'animation sociale qu'elle entend entreprendre très bientôt et un autre $10,000. à l'A.C.F.A. pour l'aider à maintenir et rencontrer ses frais d'opération d'un Secrétariat permanent.

Quant aux domaines spécifiques dans lesquels Ottawa entend contribuer à l'épanouissement des groupes de la minorité officielle ce sont: 1) l'aide aux associations provinciales représentatives dans chacune des provinces. Cette aide prendra la forme de subventions au maintien de secrétariats permanents et effectifs (c'est sous cette clause que l'A.C.F.A. reçoit $10,000); 2) programmes d'animation sociale, jugée comme le moyen le plus effectif actuellement de revaloriser les minorités. Dans ce domaine - et c'est le seul - le gouvernement fédéral défraiera 100% des frais encourus; 3) activités-jeunesse: un certain pourcentage du budget affecté aux minorités a été mis de côté pour aider les jeunes dans l'élaboration de projets et programmes qui leur sont propres; 4) centres culturels, échanges culturels: le Fédéral entend collaborer à la création et au maintien de tels centres et, en collaboration avec le Québec (ententes définitives encore à venir), il participera à des programmes d'échanges culturels ayant pour buts de pallier à l'anémie culturelle des groupes minoritaires et à les replacer dans les grands courants de leur culture; 5) participation internationale: Ottawa aidera les groupes minoritaires dans la participation de conférences, séminars, etc. au plan international; 6) projets spéciaux et nationaux: il s'agit ici d'aide aux associations à caractère vraiment national (l'ACELF par exemple) ou dans l'organisation de rencontres entre les groupes de la minorité officielle et ceux des autres groupes ethniques du pays.

Bien sûr, il y aura d'autres domaines dans lesquels les autorités fédérales feront sentir leur présence. Ce seront plutôt des cas d'espèce ou des domaines généraux à être annoncés plus tard. Chose certaine, nous venons de dépasser le stage des promesses pour entrer dans celui de la réalité concrète; il appartient maintenant aux associations concernées de programmer en conséquence et de faire le meilleur usage possible des avantages qui sont mis à leur disposition.

Le congrès de l'Acelf à Edmonton

Au moment où nous allons sous presses (mardi midi), le 22e congrès de l'Acelf se poursuit à l'hôtel Macdonald d'Edmonton.

Entre 300 et 400 délégués sont, à cette heure, inscrits.

La majorité des congressistes sont arrivés dans la Capitale provinciale en fin de soirée dimanche ou au cours de la journée de lundi. Certains clients anglophones de l'hôtel semblaient alors tout ébahis de se retrouver, subitement, en pleine atmosphère française, là où ils s'y attendaient certainement le moins!

L'ouverture officielle du congrès a eu lieu lundi soir, alors que furent prononcées plusieurs allocutions par l'hon. Juge André Déchêne, président de la séance, M Roland Bériault, président général de l'ACELF, M. Walter H. Johns, président démissionnaire de l'Université de l'Alberta, M. le Maire d'Edmonton, M. Ivor Dent et le Dr Roger Motut, président de l'A.C.F.A.

Après tous ces mots de bienvenue, il y eut l'ouverture proprement dite, suivie de la présentation du thème de cette année "La technologie au service de l'Education", faite par M. Claude Frémont, coordonnateur du secteur technique du congrès.

Suivit ensuite la projection du film "Regards vers l'Horizon", film réalisé aux Etats-Unis et traduit en français pour le ministère de l'Education de l'Ontario, et qui traite justement de l'utilisation des techniques modernes dans le domaine éducatif.

Cette première journée du congrès se termina par une réception offerte aux congressistes par la ville d'Edmonton.

LA TECHNOLOGIE MISE A CONTRIBUTION -

Mardi matin avait lieu la première plénière et c'est à ce moment que l'on devait vraiment mettre la technologie dont on allait parler par la suite à contribution aux fins du congrès.

L'expérience n'aura pas été catastrophique... mais presque!

L'on avait tout d'abord prévu huit interviews faites à travers le monde par appels téléphoniques intercontinentaux avec des sommités du monde de la technologie au service de l'éducation.

L'on réussit tant bien que mal la première interview en Suisse et une seconde en Allemagne. L'on put en réussir une troisième un peu plus tard aux Etats-Unis (après s'être vu obligé d'en canceller une autre en Algérie) mais dans les trois cas la conversation entre l'animateur et les interviewés était très difficile à suivre, parfois inintelligible, et l'on dut finalement abandonner le reste du programme prévu au chapitre de ces conversations téléphoniques.

L'on présenta un peu plus tard aux congressistes une entrevue d'un autre spécialiste, réalisée cette fois sur ruban magnétoscopique, mais encore une fois des problèmes techniques vinrent assombrir un ciel pourtant déjà assez chargé!

(suite à la page 3)



L'on a profité du 22e congrès de l'ACELF à Edmonton pour rendre hommage à deux institutrices qui ont consacré plusieurs années de leur vie à l'éducation. L'une d'elles est Mme Yvonne Lauzé de l'Alberta (ci-dessus) qui a enseigné longtemps dans la région de la Rivière-la-Paix et l'autre est Mlle Stéphanette Potvin de Chicoutimi, au Québec.



Où que ce soit, un petit garçon et son chien seront toujours de bons amis. Qui, mieux que son fidèle compagnon, pourrait en effet comprendre les secrets d'un petit homme, partager ses rêves, lui pardonner ses erreurs?

Le français et la C.-Britannique

L'hostilité envers le fait français en Colombie-Britannique s'amenuise sûrement avec le temps. Nous avons signalé ici même, depuis une couple d'années, comment certains mouvements ou associations de cette province ont même cru devoir adopter une attitude très positive en faveur du bilinguisme. A la liste vient de s'ajouter l'association provinciale du Barreau canadien qui se déclare favorable à l'inclusion des droits linguistiques dans la constitution canadienne. Me B. W. McLaughlin, avocat de Vancouver, proposeur de la résolution en question, profita de l'occasion pour dire que cette reconnaissance des droits du français était essentielle au maintien de l'unité canadienne.

Le malheur, dans une province comme la Colombie-Britannique, c'est que les partis politiques, sauf peut-être maintenant le NPD, semblent en retard sur cette évolution de l'opinion. En ces derniers temps, seul le nouveau chef du NPD a laissé voir sa sympathie pour la survie du fait français dans sa province.

On sait, à cet égard, l'étroitesse d'esprit manifestée à diverses reprises par le chef du Crédit social et premier ministre de la province, M. W.A.C. Bennett. M. Pat McGeer, qui a remplacé M. Perreault à la direction du parti libéral, ne paraît guère plus ouvert. Dans une entrevue qu'il accordait, en juin, à l'hebdomadaire français, mais il insistait drôlement sur le caractère unilingue anglais de l'ouest canadien et sur le caractère de rentabilité de tout enseignement qui pourrait être donné en français. Il ne paraissait sûrement pas prêt à partir en croisade pour faire reconnaître les droits de la minorité francophone dans son coin de pays.

Il se pourrait bien, somme toute, que dans les circonstances actuelles le parti NPD apparaisse aux Franco-Colombiens comme le plus digne de leur confiance. Ce serait alors la répétition de ce qui vient de se passer au Manitoba où le NPD avait été le seul à prendre clairement position en faveur du bilinguisme.

Vincent PRINCE
Le Devoir, 9-8-69

Le NPD étudiera la création d'une société de développement

OTTAWA - M. Max Saltzman, député néo-démocrate de Waterloo aux Communes et critique financier de son partie en Chambre, a rendu publique une communication qu'il entend soumettre au congrès d'orientation politique du NPD, à Winnipeg, en octobre. M. Saltzman y expose la conception qu'il se fait d'une société nationale de développement, assez bien nantie pour concurrencer les grandes sociétés américaines sur le marché canadien.

Le besoin d'un tel instrument se fait sentir, a dit le député qui précise que cette société d'Etat serait en mesure d'acquérir des entreprises, ou d'y investir, que ses fonds proviendraient à la fois du produit des impôts, de la vente d'obligations du gouvernement, des placements qu'y feraient obligatoirement des sociétés privées, des compagnies de prêts et de fiducie, des compagnies d'assurance.

On se souveint que c'est M. Walter Gordon, ancien ministre dans le cabinet Pearson qui, le premier, avait lancé l'idée d'une société canadienne de développement. Celle-ci devait alors assurer la gestion d'un réservoir de fonds constitué par les placements des particuliers et réinvestis dans des entreprises dont la propriété serait en majorité canadienne.

Bien que le projet ait été annoncé à quelques reprises dans des discours du trône, ni le régime Pearson ni le ministère Trudeau n'ont jusqu'ici déposé de proposition à cette fin.

M. Saltzman rejette dans le projet de M. Gordon l'idée que, selon lui, l'auteur y avait mise, à savoir: la création d'un instrument en vue "de racheter l'économie canadienne" dont l'ancien ministre ne laissait pas de déplorer l'état de sujétion à l'égard des Etats-Unis.

Cette façon de procéder n'est pas la bonne, a dit le député néodémocrate, car une société d'Etat tributaire de fonds privés serait gênée par l'incertitude de son financement et la nécessité où elle se trouverait de réaliser des profits sur le marché.

"Ce qu'il nous faut, a-t-il dit, c'est une solution au problème découlant de l'échec de l'esprit d'entreprise dans l'économie canadienne. Les entrepreneurs canadiens sont trop petits, trop peu organisés, trop peu motivés pour faire face aux géants américains."

Aussi, la société qu'il suggère de créer ne serait-elle pas un instrument pour "racheter l'économie canadienne". "Ce que nous voulons, a dit M. Saltzman, c'est un géant bien à nous capable de concurrencer les sociétés américaines à armes égales".

Une telle société serait en somme une "gigantesque Argus Corporation", allusion au grand holding torontois qui porte ce nom. Elle pourrait acquérir et vendre des compagnies, canadiennes ou à majorité américaines; elle investirait conjointement avec d'autres compagnies dans des entreprises prometteuses.

Cette société serait rentable, a-t-il dit, mais son taux de bénéfice serait déterminé par le gouvernement.

Sa proposition prévoit un élément essentiel: les compagnies de prêts, de fiducie, d'assurances seraient obligées, par la loi, d'investir une part de leurs bénéfices.

Les médecins refusent de tomber sous la loi des cartels

TORONTO - La profession médicale a réagi violement à la proposition du Conseil économique du Canada voulant que les médecins et les avocats soient réglementés par une législation contre les cartels.

Le rapport du conseil, qui compte 200 pages, a été rendu public à Ottawa. Il déclare que la création du plan d'assurance-frais médicaux et d'autre innovations ont attiré l'attention du public sur l'établissement des honoraires des médecins et sur d'autres coutumes des corps professionnels.

Le rapport déclarait: "Il est devenu hautement approprié de se demander à nouveau pourquoi ces pratiques ne seraient pas sujettes à une forme quelconque de système, convenablement structuré, de vérification".

Le Dr Matthew Dymond, ministre de la Santé en Ontario, a déclaré qu'il s'oppose au contrôle des honoraires des médecins, à moins que des contrôles similaires soient imposés sur les salaires de tous.

"Nous sommes dans une société libre et on ne peut justifier un contrôle imposé à tel groupe en particulier, de dire le Dr Dymond. Si les contrôles s'appliquaient à tous, alors je n'aurais plus d'objection".

Autres réactions

Par ailleurs, M. B.E. Freame, directeur de l'Association médicale du Canada, a déclaré:

"Nous n'avons jamais pensé que nous pouvions avoir quelque chose en commun avec la législation contre les cartels.

"Si le fait de fixer des échelles d'honoraires est un péché, alors le gouvernement provincial est coupable. En fait, l'Association médicale du Canada ne possède pas d'échelle d'honoraires, au sens strict du mot. Notre échelle est uniquement un guide pour aider les médecins à déterminer leurs honoraires."

Le Dr Glenn Sawyer, secrétaire de l'association médicale de l'Ontario, qui établit une échelle d'honoraires comme directives aux médecins, a déclaré: "D'un côté, le conseil économique semble insinuer que nous ne devrions cesser de nous en mêler et laisser les honoraires flotter librement, quitte à ce qu'ils soient réglés entre patients et médecins.

"D'un autre côté, il semble insinuer que tout est très bien si c'est le gouvernement qui fixe les honoraires.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Décision CRTC 69-262

EDMONTON, ALBERTA

Demande de permis par la Société Radio-Canada pour exploiter une entreprise de télévision à Edmonton, Alberta au canal 11 - avec une puissance de 90,000 watts (video), 9,000 watts (audio).

La station projetée diffuserait des programmes de langue française de la Société Radio-Canada et des émissions de télévision éducative.

Décision: La demande est APPROUVEE, sujette aux conditions de programmation et aux autres conditions qui seront annoncées publiquement et stipulées dans la licence. La licence est octroyée pour une période de trois ans.

Motifs: Le Conseil a entendu cette demande au cours de ses audiences publiques tenues à Montréal au mois de juin 1969. A cette occasion, le Conseil a pris connaissance des représentations de la Société Radio-Canada, du ministère de l'Education de l'Alberta, du Metropolitan Edmonton Education Television Association (MEETA) et de l'Association Canadienne-française de l'Alberta. Par la suite, le Conseil a également reçu des représentations écrites en appui et en opposition à cette demande.

Tous ces points de vue ont été pris en considération par le Conseil.

Le Conseil a noté que l'accord entre les parties en cause sera en vigueur pour une période de trois ans et qu'il comporte un horaire de programmation réparti entre les émissions éducatives de MEETA et les émissions de langue française de la Société Radio-Canada. De plus, l'accord prévoit qu'au terme de cette période, le poste s'intégrera au réseau français de la Société Radio-Canada.

Le Secrétaire
F.K. Foster

Ottawa prie Washington de laisser entrer le pétrole canadien

OTTAWA - Le Canada a prié les Etats-Unis d'ouvrir leur marché au pétrole canadien, en invoquant l'interdépendance et l'amitié naturelle des deux pays dans le domaine de la défense continentale.

Le gouvernement canadien a aussi fait valoir au secrétariat d'Etat américain que la disponibilité de gaz naturel canadien aux Etats-Unis serait proportionnée au marché américain ouvert au pétrole du Canada.

C'est le ministre intérimaire de l'énergie, M. Otto Lang, qui a divulgué le contenu de ces communications faites au cabinet américain, actuellement plongé dans la révision des contrôles d'importation du pétrole.

Quoique les importations américaines de pétrole par pipeline soient exemptes de ces contrôles, le Canada a déjà accepté de limiter ses livraisons de pétrole vers les Etats situés au nord-est des Rocheuses. A Washington, les lobbyistes aimeraient à voir la mise en application d'un contrôle plus sévère.

Les limites d'importation de pétrole aux Etats-Unis ont été mises en vigueur pour encourager la production pétrolière domestique en partant du point de vue que les explorations pétrolières des Etats-Unis auraient trop à souffrir d'importations massives de pétrole étranger. Les adversaires de cette politique prétendent que l'interruption des livraisons de pétrole étranger pourrait nuire à la sécurité des Etats-Unis.

Le Canada, quant à lui, soutient que les deux pays dépendent l'un de l'autre au point de vue commercial et sont des partenaires naturels de la défense du continent.

Dans sa note au secrétariat d'Etat, le gouvernement canadien fait d'ailleurs remarquer que l'entrée du Canada sur le marché américain du pétrole devrait être considérée comme partie intégrante des relations entre les deux pays, comme le sont déjà l'interdépendance du commerce et des paiements, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la collaboration en matière de défense continentale.

"Le gouvernement canadien, dit la note est d'avis que la politique d'exemption de tout contrôle d'importation pour le pétrole canadien transporté par voie terrestre est fondée sur la sécurité, la logistique, ainsi que sur des données économiques et politiques."

"Le Canada et les Etats-Unis, poursuit le gouvernement canadien, ont toujours bénéficié de marchés réciproques pour leur charbon, leur électricité, leur gaz naturel et autres formes d'énergie."

"Pour assurer une exploration pétrolière canadienne à une échelle assez grande pour satisfaire aux besoins des Etats-Unis il faut nécessairement fournir les stimulants que sont l'assurance d'une croissance progressive et d'un marché stable."

"De la même façon, la mise en place d'équipement pour le transport de pétrole canadien des Etats-Unis nécessite que les acheteurs américains aient l'assurance d'une disponibilité continue du pétrole, dans les quantités nécessaires pour suppléer aux réserves domestiques."

"Comme la découverte de nappes de gaz résulte en grande partie de l'exploration pétrolière, la disponibilité de gaz canadien dépendra substantiellement des marchés américains ouverts au pétrole du Canada."

Le Canada a aussi demandé aux Etats-Unis de permettre un accroissement du commerce des produits pétroliers entre les deux pays, ainsi que le développement des industries pétrolières et de transport de pétrole de façon que tous puissent en tirer le maximum de profits.

Une telle ligne de conduite, dit enfin le Canada, ne déroge pas aux accords commerciaux et de sécurité conclus avec d'autres pays.

Du haut de ma tour

Pour estimer la vitesse des vagues en milles-heure, il suffit de chronométrer l'intervalle qui sépare deux vagues successives et de multiplier par 3.5 le nombre de secondes obtenu. Par exemple, deux vagues qui se succèdent a dix secondes d'intervalle se déplacent à 35 milles à l'heure.

*****

Quand ils éclosent, les petits alligators sont longs de huit pouces seulement, alors que les adultes femelles peuvent mesurer huit pieds de long et les mâles jusqu'à dix pieds et davantage. Malheureusement, cet animal est en rapide voie d'extinction à cause de la mode. Rien qu'en Floride, on en a tué 40,000 en une seule année, seulement pour leur peau.

*****

Tu pleures?... Tu rêvais un plus juste partage?
Quels cris en toi sous le sourire du pardon!
Tu souffres?... Tu n'as fait que la moitié du don: Le remède d'aimer est d'aimer davantage.

MARIE NOEL



Vous connaissez sans doute le ski de printemps, mais la "glissade d'été"? Il suffit, pour la pratiquer, d'une bonne pente et d'un morceau de carton solide. Vous vous laissez glisser... et le tour est joué! Attention cependant aux chutes, elles ne sont pas recommandées pour les genoux!

ACELF...

(suite de la page 1)

Heureusement, le dernier item au programme de l'avant-midi ne connut pas les mêmes déboires. Il s'agissait cette fois d'une démonstration d'enseignement à l'aide d'ordinateurs, réalisée depuis Edmonton en collaboration avec le Centre de traitement de l'Information de l'Université Laval, à Québec.

Démonstration qui dut être un peu écourtée mais qui réussit parfaitement tout de même à démontrer toute l'utilité que peut avoir un ordinateur mis au service de l'éducation.

A midi trente avait lieu le Déjeuner des dames après quoi devaient débuter les études en commissions sur les cinq thèmes suivants:

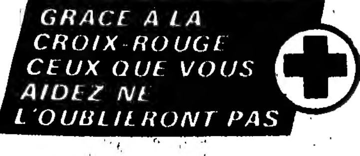
Le concept de l'éducation dans une ère technologique.

La technologie au service de l'enfant.

La technologie au service du maître.

La technologie au service de l'école.

La technologie au service de l'éducation permanente.



Les Canadiens seront bientôt renseignés sur les résultats des mesures contre l'inflation

OTTAWA - Une multitude de rapports économiques attendus au cours des deux prochaines semaines devrait indiquer quels ont été les résultats des mesures anti-inflationnistes adoptées par le gouvernement.

Les rapports attendus ont trait au coût de la vie, au chômage, à la construction domiciliaire et au resserrement du crédit.

L'indice des prix à la consommation sera publié cette semaine. Basé sur les prix en vigueur en 1961 valant 100, l'indice de juin s'établissait à 125.9. Il accusait une augmentation du coût de la vie de 5 p.c. au regard de juin 1968.

Si l'on se base sur les plus récentes statistiques, les perspectives d'une baisse du coût de la vie ne sont guère encourageantes. La hausse des prix des denrées alimentaires, en particulier, furent responsables dans le passé d'augmentations considérables de l'indice général des prix au cours de cette période de l'année.

Le chômage

Un échantillonnage de la situation de l'embauche au Canada fait durant la dernière moitié de juillet par le ministère de la Main d'oeuvre sera rendu public la semaine prochaine. Le précédent sondage, qui remonte au 21 juin, indiquait que 383,000 des 8,403,000 travailleurs canadiens étaient sans emploi, ce qui représente 4.6 p.c. de la main d'oeuvre.

Si l'on tient compte des ajustements saisonniers, le taux du chômage passe cependant à 5.1 p.c. ce qui constitue un sommet pour l'année courante, au regard de 5.4 p.c. à la même période l'année dernière. Il est à signaler cependant que le chômage s'était résorbé l'année dernière au cours du trimestre juillet-août-septembre. Il n'est cependant pas garanti que la même chose se produira cette année.

La construction

La Société centrale d'hypothèques et de logement publiera dans quelques jours son rapport préliminaire sur le nombre de nouvelles unités d'habitation dont la construction a débuté au cours du mois de juillet dans les principaux centres urbains. Le rapport de juin indiquait que des travaux avaient été entrepris pour 5,235 unités, ce qui représentait une moyenne pour l'année de 201,100 nouvelles constructions domiciliaires.

La construction connaît généralement une recrudescence en juillet mais l'activité dans ce domaine a été plus considérable que de coutume plus tôt cette année et cet accroissement a été suivi d'un déclin au cours des derniers mois. Une hausse record des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires est pour beaucoup responsable de ce ralentissement.



Un rôle à redéfinir

La Fédération canadienne-française de l'Ouest, organisme qui regroupe les quatre associations représentatives des francophones des Prairies et de la Colombie, clôturait lundi dernier sa neuvième assemblée annuelle. Comme on l'avait souhaité lors de l'ouverture, des décisions ont été prises qui influeront probablement sur son avenir et son orientation. Mais est-ce suffisant?

Personnellement, nous croyons qu'aujourd'hui comme hier (mais peut-être un peu moins...) la Fédération souffre d'un mal chronique qui la marque depuis sa naissance: absence de programmation qui trouve principalement sa source dans l'absence de réelles structures. Mal qui, malheureusement, l'empêche aussi de jouer son rôle important (et peut-être premier) de véritable "force de frappe" de l'Ouest francophone.

D'accord, la Fédération a fait des progrès. Après avoir connu des débuts assez difficiles au cours desquels, plus souvent qu'autrement, l'esprit de clocher importait plus que le reste, ces dernières années lui ont permis de reprendre un peu du temps et du terrain ainsi perdus. C'est tout à l'honneur de ceux qui en sont responsables. Mais ne devrait-il pas être aussi fini le temps où l'on doive s'interroger sur des questions de juridiction, d'autonomie et d'efficacité? Pourquoi faut-il encore que l'on confie à la Fédération des tâches qu'elle ne pourra remplir et demeureront lettres mortes, faute de moyens voulus? Pourquoi d'autres missions qui ne sont que voeux pieux et deviendront oubliées presque aussi vite qu'elles ont été acceptées?

La Fédération commence à progresser, c'est indubitable. Faut-il pourtant attendre le long processus d'élimination de tout ce qui entrave sa marche?

Pourquoi pas, le plus tôt possible, une rencontre où l'on s'efforcera de clarifier ce qui reste vague et flou, une rencontre où la Fédération pourra se repenser, se redéfinir, se restructurer et se donner des cadres (pas nécessairement rigides, mais précis et efficaces)? Une rencontre au cours de laquelle la Fédération planifierait son action.

Nous convenons que personne n'a de temps "dans ses poches" et que, déjà, il y a beaucoup à faire. Mais il nous semble que le jeu en vaut la chandelle. Une "nouvelle" Fédération repensée et restructurée, dont le rôle serait bien déterminé et qui saurait parfaitement où elle va... il nous semble qu'un tel organisme rendrait davantage et de meilleurs services aux 225,000 francophones qu'il entend et est supposé représenter. Pas vous?

Jean-Maurice OLIVIER

Démissions à la station française de Vancouver

Cinq des douze employés de la production à la station française de radio de Radio-Canada à Vancouver, CBUF-FM, ont informé la société d'Etat qu'ils démissionnaient de leur poste à compter du 9 septembre prochain.

Ils protestent ainsi contre le statut assigné au poste français de la Colombie-Britannique, statut qui continue d'assujettir CBUF-FM à la régionale anglaise de la Canadian Broadcasting Corporation pour la Colombie-Britannique. Ils manifestent également contre le retrait de l'équipe de CBU-FM de M. Gérard Binet, directeur de la programmation française depuis la mise sur pied du poste, le 1er décembre 1967.

"Conscients du rôle combien vital, mais combien ingrat qu'on a jusqu'à ce jour exigé d'eux, s'en étant acquittés avec le plus grand souci de professionnalisme et d'authenticité possible, les soussignés, écrivent-ils dans leur lettre de démission, jugent que, faute de moyens véritables, ils ne pourront continuer à endosser leur tâche respective avec la même intensité, la même honnêteté à la fois envers le réseau français, à la fois et surtout envers le public qu'ils sont venus servir en Colombie-Britannique..."

Cette lettre, datée du vendredi 4 août 1969, était adressée à M. Raymond David, vice-président de Radio-Canada et directeur général de la radiodiffusion française.

Ils soulignent qu'ils n'ont pu rejoindre ce public de la Colombie-Britannique qu'une fois surmontées certaine difficultés. Il s'agit, précisent-ils, de la "mainmise de l'administration régionale" (anglophone) sur les destinées de CBUF-FM, "cette même administration qui, par tous les moyens, a tenté de minimiser le rayonnnement du poste français de radio, allant jusqu'à envisager en avril 1969 la réduction de ses effectifs, le classant, ce faisant, comme simple poste de relais."

Les démissionnaires, MM. Walter Aubé, réalisateur, Michel Mongeau, annonceur, André Vigeant, annonceur, et Guy Gélinas, coordinateur et adjoint à la production, et Mme Nicole Fontaine-Dubé, attachée de presse, indiquent à M. David qu'ils "attendaient des autorités un mandat qui leur aurait permis d'aller au-delà des prémisses déjà durement acquises". Au lieu de ce mandat, ajoutent-ils, la société d'Etat ne leur présente qu'une demi-mesure "dont l'unique mérite se résume à prolonger une situation déjà vieille de 20 mois".

Quant au rappel de M. Binet à Montréal, les démissionnaires disent qu'on a de plus "pris soin de retirer de l'équipe de Vancouver celui qui a, somme toute, façonné, généré et coordonné toutes les énergies disponibles, faisant d'une douzaine d'individus une équipe" qui, font-ils remarquer, ne lui a jamais retiré sa confiance.

Ils indiquent en outre qu'ils veulent également manifester par leur démission collective la foi qu'ils portaient à l'idée d'un véritable réseau radiophonique pancanadien et que, "devant les résultats auxquels ils sont présentement confrontés et les assonances que ceux-ci laissent présager pour l'avenir de cette nation et de la station française de Radio-Canada à Vancouver, la décence les oblige à n'en plus pouvoir".

L'attachée de presse de CBUF-FM, Mme Nicole Fontaine-Dubé, *jointe par téléphone*, a précisé que les démissionnaires n'avaient pas demandé d'être mu-*tés à d'autres postes* de langue *française* du réseau francophone de Radio-Canada, mais qu'ils n'avaient fait qu'informer la société d'Etat de leur décision.

Le poste CBUF-FM, d'une puissance de 100,000 watts, dessert depuis 20 mois quelque 100,000 Canadiens de langue française établis un peu partout en Colombie-Britannique. Il produit en moyenne 5 heures quotidiennes d'émissions à Vancouver dont une heure transmise sur tout le réseau de français de Radio-Canada. CBUF-FM est en ondes 17 heures par jour.

La croissance des plus grandes sociétés s'accentue au Canada

TORONTO - Selon le Financial Post, Imperial Oil Ltd se classe encore au premier rang des compagnies au Canada pour la valeur des ventes mais s'inscrit en quatrième place en terme de l'actif total.

Dans l'enquête annuelle portant sur les 100 plus grosses compagnies au Canada que le quotidien d'affaires vient de publier, la tendance la plus évidente apparaît comme étant la croissance accrue des plus grosses compagnies depuis l'année dernière.

L'ensemble de leurs ventes s'est élevé à $25,264,000,000 en 1968, soit environ 7 pour cent de plus que l'année précédente. Elles ont contribué pour 40 pour cent des ventes totales canadiennes et 66-2/3 pour cent des bénéfices du pays.

Imperial Oil qui s'était classé au premier rang en 1967 est demeuré en tête avec des ventes d'une valeur de $1,432,360,000. La société Ford Motor Co. of Canada qui, comme Imperial Oil, est une filiale d'une société américaine, suit de près avec des ventes de $1,292,318,000.

Ford a ainsi déclassé Bell Canada Ltd qui a eu des recettes de l'ordre de $1,241,116,000 mais qui s'inscrit au premier rang des compagnies canadiennes en terme des actifs avec une valeur de $3,126,434,000 à la fin de 1968.

La société Canadian Pacific Railway Co. est en deuxième place avec des actifs de $2,155,463,000, suivie de Alcan Aluminium Ltd à $1,954,033,000, et de Imperial Oil à $1,397,472,000.

Les sept autres importantes compagnies en terme de la valeur des ventes pour l'année 1968 ont été Alcan avec des ventes de $1,091,450,000; C.P.R. $925,000,000; Masseay-Ferguson Ltd, $916,771,000; International Nickel Co. of Canada, $822,961,000; Canada Packers Ltd, $789,543,000; George Weston Ltd, $729,889,000 et Shell Canada Ltd $622,085,000.

Des dix plus grosses compagnies, cinq sont des filiales canadiennes de sociétés américaines ou ont plus de la moitié de leurs actions détenues par des résidents américains.

Le Post rapporte que sur les cent plus grosses compagnies, 57 sont des filiales de sociétés étrangères ou ont un nombre substantiel de leurs actions détenues par des non-résidents.

C.P.R. a gagné deux places, passant du septième rang au cinquième rang parmi les plus grosses compagnies. Shell s'est inscrit sur la liste pour la première fois et Weston a perdu quatre places pour atteindre le neuvième rang.

Inco a enregistré le revenu net le plus élevé avec des bénéfices après impôt de l'ordre de $154,167,000. Bell a été deuxième avec des revenus nets de $115,230,000 et Imperial Oil, troisième, avec $100,045,000.

Comme nouveaux sur la liste des "plus grands" cette année on remarque Federal Grain Ltd., quarantième; Noenex International Ltd., 57e; Hunter Douglas Lts, 74e; Thompson Newspapers Ltd., 75e; Bombardier Ltd., 76e et Ontario Steel Products Co., 100e.

La qualité du service postal a diminué

HALIFAX - La qualité du service postal canadien a nettement baissé depuis les changements apportés récemment au ministère des Postes, a déclaré M. Gerald C. Craven, nouveau président de l'Association canadienne des hebdomadaires.

Au cours d'une entrevue, M. Craven, rédacteur du journal Dominion de Ridgetown, Ont., a affirmé: "Le service est pire qu'il y a deux ans".

L'abolition de la livraison postale du samedi signifie que les journaux hebdomadaires, paraissant habituellement le mercredi ou le jeudi, ne sont pas livrés dans les villes avant le lundi. La livraison postale n'a pas été touchée dans les campagnes.

La majorité des abonnés, a expliqué M. Craven, ont accepté une hausse du tarif d'abonnement due à l'augmentation des frais de poste, mais ils blâment le ministère de son mauvais service.

Les hausses postales ont débuté le 1er novembre 1968 et s'appliquent graduellement à tout le courrier de seconde classe.

M. Craven sera reconnu officiellement président de l'Association des hebdos à la fin de son 50ème congrès annuel.

Selon M. Robert E. Oliver, vice-président exécutif du Conseil consultatif de la publicité les hebdomadaires contribuent à la santé mentale de leurs lecteurs en aidant ceux-ci à s'identifier avec leurs voisins et aux activités de leur localité.

Les organes d'information, a ajouté M. Oliver, apportent des quatre coins du monde "un déluge quotidien de désastres". Ces désastres ne sont quand même qu'une facette de la vie et les hebdomadaires s'occupent de la vie telle qu'elle se présente dans une région.

Nouveau crime

NATIONS UNIES, N.Y. - Le Conseil des Ukrainiens du Canada a proposé qu'un nouveau crime international, le "linguicide" soit proclamé pendant l'année internationale des droits de l'homme.

Dans une pétition adressée à la commission des droits de l'omme de l'ONU, cette organisation propose que la liberté de langue soit ajoutée à la liberté de parole afin de protéger le droit d'une minorité vivant dans un Etat de parler sa langue d'origine et de la protéger conre le "linguicide".

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Le plus haut prie-Dieu du monde

La science, dans l'évolution actuelle de la pensée humaine, n'apparaît plus comme une contre-indication de la foi. On est frappé, tous les jours, par l'humilité de très grands techniciens ou de chercheurs et par leur allégeance à l'infini de Dieu.

Les deux astronautes, Neil Armstrong et Edwin Aldrin, ne se sont pas laissés hypnotiser par l'hallucinante technique dont ils tenaient bien en mains toutes les subtilités; ils se savaient maîtres à bord du module lunaire mais après Dieu seulement. C'est bien pourquoi, de ce prie-Dieu inédit, ils ont voulu créer, parmi tous leurs frères de la terre, une contagion d'adoration.

Depuis la base de la "Mer de Tranquillité", Edwin Aldrin a lu, sur les ondes, cette invitation: "Je voudrais saisir cette occasion pour demander à tous ceux qui nous écoutent, où qu'ils soient, de se recueillir pour un instant, de méditer sur les événements des dernières heures et de rendre grâce chacun à sa façon".

Voici un texte qui, dans sa sensible sobriété, mérite de figurer désormais dans une anthologie du spirituel. Il fera réfléchir les petits d'hommes que nous sommes et qui oublions trop souvent de remercier Dieu pour le bon soleil qui se lève, chaque matin, pour la bonne tasse de café bien chaude qui nous accueille, au déjeûner, pour la vie qui nous est donnée et qui est si bonne à vivre, quand nous la regardons du côté favorable: "C'est beau la vie!" Le chansonnier a sa manière aussi, de rendre grâce.

Alfred Kasler, Prix Noble de Physique, estime que "dans l'ensemble du système solaire formé par le soleil, ses huit planètes et leurs lunes, la Terre semble être le seul lieu où la vie humaine - et même la vie tout court - soit possible.

C'est une vue qui m'enchante et me jette dans une sorte d'extase. Sans doute, idéalement parlant, il ne répugne pas que d'autres planètes soient habitées, mais j'aime à penser que l'homme "créé à l'image de Dieu, comme sa ressemblance", aura tenu une telle place dans le coeur innombrable de ce dernier qu'il aura déployé, pour l'enfant gâté de sa création, le foisonnement vertigineux de son métier. Je n'irai jamais à la lune; j'ai prévenu "Air Canada" de ne pas compter sur ma clientèle. A mon âge, je n'aurais pas l'agilité nécessaire pour les phénomènes de l'apesanteur. Mais j'ai mon plein de contentement à contempler le soir, la symphonie vibrante des étoiles; il n'y a plus de silence éternel des espaces inconnus et qui effraie; on connait plutôt un éclairage nouveau de la grand affirmation biblique: "Les cieux racontent la gloire de Dieu...!"

Edwin Aldrin nous l'a rappelé en mots d'aujourd'hui.

La Presse

Paul VI offrirait le Vatican comme lieu de rencontre Nigéria-Biafra

Paul VI serait disposé à offrir le territoire du Vatican comme zone neutre pour accueillir une éventuelle conférence de paix entre Nigérians et Biafrais. Cette hypothèse a été avancée dans les milieux diplomatiques romains, où l'on estime que le pape pourrait avoir déjà exprimé cette offre aux intéressés. Etant donné la discrétion qui a entouré les rencontres du pape à Kampala avec les Nigérians et avec les Biafrais, il est encore à l'heure actuelle impossible d'obtenir confirmation officielle ou même officieuse de ces rumeurs.

Paul VI avait déjà avancé une proposition analogue aux représentants du Vietnam du nord et du sud pour l'ouverture des négociations. Ceux-ci choisirent, comme on sait, Paris.

Appel de "Pax Christi"

"Une solution équitable à la guerre au Nigéria ne peut être trouvée que par la voie politique" déclare le mouvement catholique international pour la paix "Pax Christi", dont le président est le cardinal B. Alfrink, primat des Pays-Bas, dans un appel lancé par l'intermédiaire de la presse, à l'ONU, à l'Organisation de l'unité africaine, au Conseil de l'Europe, aux belligérants, aux gouvernements et aux responsables politiques et ecclésiastiques.

Cet appel dit notamment: "Le voyage du pape Paul VI en Afrique a fait revivre, pour un instant, la réalité du conflit entre le Nigéria et le Biafra et aussi l'espoir de trouver le moyen de mettre un terme à cette terrible guerre. La poursuite des combats provoque un certain découragement ainsi qu'une accoutumance à une inconcevable misère. En outre, des événements spectaculaires, comme le premier débarquement sur la lune, peuvent détourner l'attention des difficiles problèmes de notre planète."

"Selon des estimations dignes de foi, poursuit l'appel de Pax Christi, on compterait déjà plus d'un million de victimes tandis que la mort par inanition menace, de nouveau, des centaines de milliers de personnes."

L'ONU et l'OUA devraient être désignées pour servir de médiateurs dans le but d'aboutir à la cessation des livraisons d'armes aux deux parties.

D'autre part, il faut accorder à toutes les organisations internationales de secours le droit de poursuivre efficacement leur mission d'aide sans pour autant avantager aucun des belligérants. Si cela est possible, cette aide devrait être soumise à un contrôle de la part d'Etats neutres.

"Nous recommandons instamment aux gouvernements et à toutes les organisations concernées le projet de l'organisation internationale "Joint Church Aid", conclut l'appel. On sait que cette organisation, dont le siège est à Genève, a proposé le contrôle par des pays neutres des cargaisons destinées aux victimes de la guerre.

Reprise des combats autour d'Enugu

Des combats se déroulent depuis quelque temps à l'ouest d'Enugu, le long de l'axe Igbariam-Nsukka, indique un communiqué militaire biafrais, publié hier à Owerri. Les pertes seraient lourdes de part et d'autre.

Enugu, capitale du Biafra, avait été l'une des premières villes à tomber aux mains des troupes fédérales.

La reprise des combats à l'ouest d'Enugu pourrait être l'amorce d'une brusque évolution de la situation militaire dans le réduit sécessionniste estiment les observateurs d'Owerri. Le haut commandement biafrais a toujours en effet, affirmé qu'il possédait quelques troupes au nord de l'axe Onitsha-Enugu, mais la reprise des combats dans ce secteur est le témoignage de la fragilité de la présence fédérale dans cette région.

Des commandos biafrais auraient même lancé des opérations près de l'ancienne capitale biafraise, affirme-t-on d'autre part de source militaire.

Les difficultés des forces fédérales stationnées au nord-est de l'ancienne province du Nigéria oriental sont en tout cas confirmées par les revers que connaît actuellement la garnison nigériane d'Onitsha. Aucun journaliste étranger n'a encore été autorisé à se rendre dans ce secteur mais selon de nombreux témoignages les combats font rage dans la ville même. Les troupes fédérales sont maintenant retranchées dans le quartier Dumez et de violents combats continuent à se dérouler sur la rive orientale du Niger.

Entre-temps, deux avions du comité international de la Croix-Rouge, ont quitté Cotonou à destination de l'aéroport biafrais de Uli. Ces avions qui ont effectué deux vols ont transporté un total de trente-deux tonnes de fret, dont trente tonnes de médicaments destinés aux victimes de la guerre et deux tonnes de vivres pour le personnel de la Croix-Rouge internationale servant au Biafra. Ces avions ont transporté six personnes du CICR qui sont allées remplacer leurs camarades dont le contrat est terminé.

Paul VI loue le peuple ougandais

CITE DU VATICAN - Paul VI, évoquant son voyage en Ouganda, a eu encore des paroles de louange à l'égard du peuple africain "bon et ouvert à la vision sublime et difficile de la paix, paix familiale, nationale, mondiale". Le pape, qui parlait aux pèlerins venus assister à l'audience générale du mercredi à Castel-dandolfo, a souligné aussi "l'humanité" de l'Eglise africaine qui, a-t-il dit, "ne s'occupe ni de commerce, ni de politique, ni de recherches géographiques ou scientifiques, mais des âmes."

Le Saint-Père a insisté, dans son discours, sur deux autres points: la nécessité des missions, et le caractère universel du christianisme. Nécessité des missions: les autres idées peuvent être diffusées par les moyens de communications habituels. "Pour la foi, c'est différent. Elle doit être apportée, annoncée de vive voix, de personne à personne. Le réseau de communication de la foi doit être humain.

Timbres de Noël 1969

Les timbres spéciaux de Noël, à valeurs faciales de 5c et 6c, et dont le sujet témoigne de la diversité des races qui peuplent le Canada, seront mis en vente par le ministère des Postes, le 8 octobre 1969, afin de permettre à ses clients d'obtenir ces timbres avant la date limite d'expédition du courrier de surface des Fêtes à destination des pays éloignés.



Les nouveaux timbres sont les premiers timbres de Noël canadiens imprimés en plus de deux couleurs. Leur sujet est identique si ce n'est une bande horizontale au bas du timbre, bleu pour le timbre de 5c et rouge pour celui de 6c. Le libellé noir qui se trouve dans la bande d'identité comprend les mots: "Canada - Christmas - Noël" et la valeur du timbre.

Rappelant une fête où l'enfant joue un rôle de première importance, les deux timbres portent le visage d'enfants d'origines raciales différentes, tourné vers la droite et les mains jointes en prière, baigné par des rayons de lumière. Leurs yeux tournés vers le ciel reflètent la beauté mystique et la solennité de la fête.

Mgr Defregger

"Je me sens moralement et juridiquement innocent"

MUNICH - "Je me sens - juridiquement et surtout moralement - innocent", a déclaré l'évêque coadjuteur de Munich, Mgr Matthias Defregger, au sujet des accusations lancées contre lui à propos du massacre des otages de Filetto di Camarda (abruzzes) en juin 1944. L'évêque est en effet accusé d'avoir, alors qu'il était capitaine, transmis l'ordre d'exécuter 17 otages de ce village pour venger la mort de quatre soldats allemands tués par des partisans italiens.

Mgr Defregger, qui parlait au cours de l'émission télévisée "Report", a vivement critiqué l'attitude de la presse dans cette affaire. "Je ne puis croire, - a-t-il dit - que ce soit la soif de justice qui ait guidé le "Spiegel" et les autres journaux qui ont suivi son exemple. En attaquant le capitaine, ils visaient tous les soldats allemands d'alors et d'aujourd'hui, ainsi que tous les Allemands favorables à l'esprit militaire. En accusant l'évêque coadjuteur, ils visaient en réalité l'Eglise, et surtout le cardinal Julius Doepiner, archevêque de Munich et Freising."

"Depuis ce malheur et cette erreur humaine que j'ai reconnue et que je continue de reconnaître, - a dit Mrg Defregger - je traîne un lourd fardeau dont aucun confesseur ni personne ne saurait me soulager". "Il serait vraiment trop facile de dire: aujourd'hui, j'agirais différemment", a ajouté l'évêque.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.00 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

TANGENTE

Samedi le 8 août dernier, le R.P. Clément Desrochers bénissait le mariage de Mlle Doris Pazuik, fille de M. John Pazuik et de feu Mme Pazuik de Eaglesham à M. Jules Boivin, fils de M. et Mme Maurice Boivin de notre paroisse.

Les demoiselles d'honneur étaient Mme Dolorès Melin, tante de la mariée, Mlles Irène Pazuik, Rose-Hélène Boivin et Annette Purcha. Les petites bouquetières étaient Jeanet Pazuik et Diane Thibault. Les garçons d'honneur étaient Don Melin, Laurence Lemoine, Walter Yearemko, Jean-Léo Boivin, Clément Boivin et Craig Melin.

Au nombre des personnes venues de l'extérieur à cette occasion, l'on remarquait: M. et Mme Jim McLeod et leur famille de Richmond, C.-B., M. et Mme Jim Adams de Calgary, M. et Mme Don Melin et leur famille d'Edmonton, M. et Mme Roland Mariot et leur famille d'Edmonton, M. et Mme Alphonse Tailleur ainsi que Denis, Guy, Louis et Cécile d'Edmonton, M. et Mme J.L. Thibault, M. et Mme Georges Guest et Mme Marguerite Lévesque, tous d'Edmonton, M. et Mme Tom Diemert de High Level et Mme Yvonne Freelone et ses filles d'Ottawa, Ont.

*****

Cordiale bienvenue à notre nouveau curé, le R.P. Denis Dubuc, autrefois de Delmas, Sask.

*****

Plusieurs personnes de Tangente sont revenues de voyages dans la province de Québec, notamment, M. et Mme Jos Chenard, M. et Mme Philippe Chenard, Mme Germaine Paradis, M. et Mme Robert Thibault.

Sont d'autre part partis en voyage: M. et Mme P. Fournier à Vancouver, M. T. Legault et sa famille dans l'Ontario, Mme Florence Portelance et ses fils à Cluny, Calgary, Banff et Jasper, M. et Mme Aristide Chenard et leurs filles à Jasper également.

*****

Mlles Madeleine, Thérèse et M. Jean-Marie L'Heureux de Maniwaki, Qué, sont actuellement en visite chez leur soeur, Mme René Lussier.

*****

Récentes naissances: un fils à M. et Mme Georges Cloutier et une fille à M. et Mme Emile Laurin. Félicitations aux heureux parents.

*****

M. et Mme Elphège Bélanger et leur fils de Rivière-Qui-Barre visitent actuellement leur fille, Mme P. Gaudreault. D'autre part, Mlle Dumont d'Ottawa est en visite chez M. A. Dumont.

VIA sur la route du retour

Le 5 août, nous partons pour Notre-Dame de la Dorée où doit nous accueillir M. Louis-René Dallaire. C'est lui qui nous fera faire la visite très intéressante d'un moulin à papier, après quoi nous regagnons nos foyers d'accueil respectifs.

Le 6, nous partons pour Montréal avec arrêts en cours de route à Val Jalbert, un village-fantôme, puis au Cap-de-la-Madeleine. A ce moment là nous changeons de chauffeur... le nôtre devant nous quitter pour les derniers préparatifs de son mariage! A Montréal nous nous rendons au collège St-Jean-Marie-Vianney pour la durée de notre séjour.

Le 7 nous nous rendons Chez Butch Bouchard (l'ancien joueur de hockey devenu restaurateur), invités de la Société St-Jean-Baptiste. Ce sont MM. Gérard Turcotte et Fançois-Albert Angers qui nous accueillent. Il y avait aussi des représentants de la presse, radio et tv. André Gareau et Vivianne St-Pierre sont interviewés à la tv et Christian Gazelle et Gisèle Royer à la radio par Mlle Pierrette Champoux.

Après un délicieux et copieux repas, nous faisons la visite de la magnifique Place des Arts ainsi que de l'édifice de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Le 8, nous partons pour Ottawa, après une visite à la Place Ville-Marie et au Panorama Bell. A Ottawa, nous sommes accueillis par des membres de la Société St-Jean-Baptiste, des Chevaliers de Colomb et diverses autres associations. Notre séjour ici, à Ottawa promet d'être très intéressant. Mentionnons aussi que lors de notre arrivée nous avons eu la surprise de rencontrer M. l'abbé Beaupré, que personne n'attendait et dont on ne savait même pas qu'il allait venir dans l'est!

Nous voilà donc rendus dans nos foyers d'adoption, à Ottawa.

Le 9, nous avons visité le Musée de guerre, puis nous nous sommes rendus à la piscine du Château Laurier pour une baignade. Le 10, dimanche, journée libre jusqu'à 5h.30 p.m. alors que nous alons assister à un spectacle de Jean-Pierre Ferland en plain air au Camp Fortune.

Le 11 nous entreprenons notre visite d'Ottawa en compagnie de deux guides. Nous voyons la relève de la garde au Parlement, puis visitons l'édifice central. En autobus nous nous rendons au parc Rockliff, visiter quelques résidences d'ambassadeurs et du Premier ministre. Nous visitons aussi la Galerie nationale puis, à nouveau, nous nous baignons à la piscine du Château Laurier.

Le 12 nous nous sommes rendus au Musée des Sciences et de la Technologie, le Musée national et le Centre national des Arts dont l'ouverture eut lieu très récemment.

Le 13 nous nous préparons pour le voyage de retour; nous devons partir par train vers 7h.30 et, si tout va bien, serons arrivés à Edmonton le 15 vers 1h.45.

Ce voyage dans l'est fut extrêmement intéressant pour tous les jeunes visiteurs et participants de VIA 1969. Et nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, l'ont rendu possible.

Un cheveu qui en dit long

Le geste, souvent cité à la blague, de l'épouse qui découvre un cheveu étranger sur le revers du veston de son mari n'a probablement jamais eu d'autres conséquences qu'une querelle de ménage. Toutefois, nos corps policiers, la Gendarmerie royale en particulier, savent qu'un simple cheveu peut en dire très long sur son propriétaire.

Chaque cheveu a des caractéristiques d'identification qui lui sont propres. L'analyse du cheveu se fait en le plaçant entre deux couches de plastique pressurisées à chaud. En séparant les feuilles de plastique, on obtient une empreinte qui révèle ses particularités.

ORIENTATION FAMILIALE

Les parents et l'enfant...

Etant donnés ces deux faits: l'obligation pour le père de s'absenter du foyer et la présence prolongée de la mère, l'homme conclut rapidement que lui n'a pas le temps de s'occuper des enfants, puisqu'il n'est pas là et que par ailleurs, la mère, y étant, c'est à elle d'y voir... Et très souvent, cette absence du père est un prétexte pour ne pas s'occuper de ses enfants...

Il se peut qu'il y ait des hommes qui se soustraient à l'éducation de leurs enfants parce qu'ils se trouvent gauches avec les enfants... Ou encore, parce que leur femme leur a fait sentir à un moment donné qu'elle avait plus le "tour" avec les enfants que lui... De là à croire qu'ils n'ont rien à faire, il n'y a qu'un pas... et on le fait souvent!

On peut donc dire que les hommes et aussi certaines femmes, pour des raisons différentes sont préjugés vis-à-vis leur devoir d'éducation des enfants. En fait, l'éducation des enfants, c'est l'affaire des DEUX, comme ça été l'affaire des deux de les mettre au monde... D'avance, il ne faut pas se trouver des raisons pour s'y soustraire, en trouvant toutes sortes de prétextes.

Le travail d'éducation des enfants oblige les parents à accomplir les tâches les plus variées et suppose chez les parents des connaissances qui en font d'eux des grands spécialistes en éducation. Et combien de parents disent souvent, qu'ils ne savent pas comment s'yprendre avec leurs enfants... Ce n'est plus comme c'était... on ne comprend plus ses enfants... on aime mieux laisser à d'autres, comme l'école, de voir à l'éducation plus ou moins complète des enfants...

La semaine prochaine, un mot sur les tâches de l'éducation: l'entretien, l'instruction, la récréation, la protection et la formation...

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation familiale
Falher, Alta.



Un regrattier de Toronto a eu l'idée de placer cette affiche près de sa boutique et on le voit ici en compagnie de deux employés qui tente d'en évaluer l'effet sur une passante!

BEAUMONT

Le 9 août dernier avait lieu le mariage de M. Edouard Richard, fils de Mme A. Richard, à Mlle Denise Goudreau, fille de M. et Mme Léo Goudreau. Le mariage fut bénit par M. le curé Jacob. Mlles Priscille Goudreau et Richard agissaient comme filles d'honneur, elles étaient accompagnées de MM. Richard et Armand Goudreau. Les jeunes Valérie Bilodeau et Rosaire Goudreau portaient les anneaux. La réception eut lieu à la salle du village.

Les jeunes mariés demeureront à Winnipeg où M. Richard est à l'emploi du CNR. Félicitations et bonne chance.

*****

Le 12 août dernier, décédait M. Joseph St-Jacques, à l'âge de 85 ans. Le défunt laisse dans le deuil: un garçon, Raymond, de cette paroisse; un frère, Dominique; deux soeurs, Mlle Béatrice St-Jacques ainsi que Sr Irène, de Montréal; quatorze petits-enfants et trente arrière-petits-enfants. M. le curé Jacob chanta le service. Les porteurs étaient MM. Cyrille Lavigne, Lucien et Léo Magnan, Gérard et Raoul St-Jacques, Gordon Fuller tandis que M. Paul Magnan portait le drapeau du Sacré-Coeur.

Nous offrons nos sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.

La famille tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie.

Un petit garçon assis au milieu de son jardin pleure à chaudes larmes.

Un passant s'arrête pour lui demander ce qui ne va pas. Le petit garçon explique en sanglotant la cause de son chagrin:

-J'ai fait un magnifique trou dans la terre avec ma pelle et je peux pas l'emporter à la maison.

Réunion annuelle de la Fédération...

Les associations provinciales restent entièrement libres de transiger avec le gouvernement français comme elles l'entendent.

Au sujet des relations avec Québec, il y eut tout d'abord exposé de M. Georges-Henri Dagneau, du ministère des Affaires culturelles de cette province. Ce dernier n'énonça rien de neuf quant à l'attitude du gouvernement québécois à l'endroit des minorités françaises des provinces de l'Ouest. Il semble que le ministère des Affaires culturelles s'apprête à faire le relevé ou l'inventaire des besoins des minorités puis, au niveau ministériel, à discuter avec Ottawa et les autres provinces des moyens à prendre pour rencontrer ces besoins.

L'on a cependant cru comprendre de l'exposé de M. Dagneau que le Québec désirait se retirer de l'aide directe aux groupes francophones et accentuer sa contribution sous forme d'échanges culturels.

Concrètement, la Fédération tentera d'obtenir une rencontre avec MM. Bertrand, Tremblay et Masse, individuellement ou les trois ensemble.

Quant aux relations avec Ottawa, représenté à l'assemblée par M. René Préfontaine du Secrétariat d'Etat, l'on sait beaucoup mieux qu'avant ce à quoi l'on peut s'attendre à la suite des déclarations de M. Préfontaine.

Une chose ressort clairement des intentions du Gouvernement canadien. Sa philosophie des minorités et l'aide qu'il entend leur apporter vient non pas d'un esprit de favoritisme mais bien du fait qu'elles constituent un élément essentiel à l'unité canadienne. D'autre part, sauf dans le cas précis de l'animation sociale, où le gouvernement financera 100% des programmes, Ottawa entend bien ne jouer qu'un rôle supplétif, c'est-à-dire qu'il aidera les groupes minoritaires (officielles) dans la seule mesure où ces derniers s'aideront eux-mêmes.

EDUCATION -

Au chapitre de l'éducation la Fédération fera l'impossible pour rencontrer les Premiers ministres des Prairies lors de la prochaine rencontre du Conseil économique des Prairies (la Colombie n'en fait pas partie) au sujet des écoles de pédagogie française, la formation française des enseignants, leur recyclage, etc. On leur demandera également de se pencher sur le problème des équivalences universitaires dans leurs provinces respectives.

COMMUNICATIONS -

La Fédération demandera au CRTC d'exercer certaine pression auprès de la société Radio-Canada pour que cette dernière complète, au plus tôt, son réseau de télévision française dans tout l'Ouest canadien. On étudiera aussi avec Radio-Canada la possibilité que cette dernière prête à temps partiel un ou plusieurs de ses correspondants dans l'Ouest à nos journaux français. Au sujet des journaux, la Société franco-manitobaine étudie actuellement la possibilité de se porter acquéreur de La Liberté et le Patriote.

Il a aussi été recommandé que soit entreprise une collaboration plus étroite entre les journaux français déjà existants et que la Fédération fasse feu de tout bois en ce qui concerne sa publicité et ses relations publiques.

BUDGET -

L'on a adopté le principe d'une seule assemblée générale annuelle (il avait été question de deux réunions) et de quatre ou cinq rencontres de l'Exécutif. Chaque association sera invitée à recevoir les représentants des provinces et, le cas échéant, à défrayer les frais de la tenue de l'assemblée. La Fédération cherchera aussi à obtenir des fonds aux fins de recherche. D'autre part, la cotisation des associations provinciales a été haussée de 100%, c'est-à-dire de $150 à $300.

VIMY

M. et Mme Sévère Champagne de St-Georges de Beauce, Qué., rendaient visite à M. et Mme Lucien Huot.

M. et Mme Lucien Fagnan et leur famille étaient de passage parmi nous cette semaine ainsi que M. et Mme Louis Sabourin et leur famille d'Edmonton, et également M. et Mme Edmond Sabourin.

*****

R.P. André Desjardins est parti pour un voyage de trois semaines à Prince George, C.-B. M. l'abbé Lucien Tellier de Picardville le remplace durant son absence.

*****

M. Donat Labbé est maintenant à l'Hôpital Général d'Edmonton, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



Module lunaire nouveau genre? Non, vous n'y êtes pas! Il s'agit plutôt d'une machine utilisée dans la récolte du tabac, en Ontario. Encore cette année des milliers de personnes venues de tous les coins du pays et de l'étranger se rendent en Ontario pour bénéficier de cette "manne" saisonnière. Incidemment, la récolte en sera une excellente en 1969.

FALHER

Le 26 juillet est né Jimmy John Knox, enfant de M. et Mme Leonard Knox, (née Angèle Laflamme). Parrain M. Robert Laflamme et marraine Mlle Majorie Knox. Félicitations aux heureux parents.

*****

Nos visiteurs en fin de semaine: M. et Mme Médard Richard et leur fille Juliette du Lac La Biche en visite chez M. et Mme Aurélius Servant ainsi que chez Sylva et Edouard Servant.

Mlle Rose Despins visite également ses deux frères Ernest et Paul Despins, ainsi que ses neveux et nièces, et Robert de Guy.

Mme Lolita Graville et ses enfants sont en visite chez sa mère Mme Amanda Pinard, également chez ses deux soeurs Mmes Alphonse Loiseau et Arsène Ethier de Falher, ainsi que ses deux frères de Dawson Creek, Fernand et Lionel Pinard.

*****

M. Paul Ouellet qui était retenu à l'hôpital de McLennan depuis plusieurs semaines est maintenant de retour chez lui, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Alphonse Martineau est maintenant de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de Peace River, nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

*****

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. et Mme Lucien Cloutier et leurs cinq enfants. M. Cloutier a été nommé gérant de la Banque de Montréal à Falher, il a déjà travaillé pendant quelques années à cette banque. Nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

ST-JOACHIM

Le R.P. Clément Tourigny nous quittait la semaine dernière pour une vacance d'un mois et un repos bien mérité dans l'est, parmi ses parents.

D'autre part, notre curé le R. P. Georges Chevrier nous revenait d'un voyage dans l'est au cours duquel il a suivi un cours à St-Benoît-du-Lac et en a profité pour rencontrer ses nombreux parents et amis. Il nous revient, dit-il, plein d'enthousiasme.

*****

Plusieurs de nos paroissiens sont actuellement hospitalisés. De ce nombre, mentionnons Mme Marie Beauchamp, M. Jacques Sylvestre, M. Alec Breton et M. Alphonse Sylvestre. A tous et chacun, nos voeux les plus sincères de prompt rétablissement.

*****

N'oubliez pas notre Bingo dimanche prochain, à 7h. 45 précises au Centre St-Joachim. Notre cagnotte est toujours alléchante, comme pourra vous l'affirmer Mme Julie Paradis, gagnante de $70.00 la dernière fois.

LA CHASSE AUX FAUTES DE LANGAGE

Dressée par Adolphe V. Thomas, chef correcteur des dictionnaires Larousse et auteur du "Dictionnaire des difficultés de la langue française", voici une liste de barbarisme et de solécismes parmi les plus répandus.

Forme fautive ou critiquable	Forme correcte
-Il s'en est accaparé	-Il l'a accaparé
-Un magasin bien achalandé (en marchandises)	-Un magasin bien approvisionné
-Hésiter entre deux alternatives	-Hésiter entre deux partis
-Il a demandé après vous	-Il vous a demandé
-Aussitôt son retour	-Aussitôt après son retour (ou dès son retour)
-Bailler aux corneilles	-Bayer aux corneilles
-Se baser sur	-Se fonder sur
-Dans le but de...	-Dans le dessein de...
-Commémorer un anniversaire	-Commémorer un événement
-A votre dépens	-A vos dépens
-Un espèce de fou	-Une espèce de fou
-Vous n'êtes pas sans ignorer	-Vous n'êtes pas sans savoir
-Un vêtement infecté de parasites	-Un vêtement infesté de parasites
-C'est là où je vais, c'est là d'où je viens	-C'est là que je vais, c'est de là que je viens
-Pallier à un inconvénient	-Pallier un inconvénient
-Prendre quelqu'un à parti	-Prendre quelqu'un à partie
-Partir à Montréal, en Italie	-Partir pour Montréal, pour l'Italie
-Une rue passagère	-Une rue passante
-Au point de vue pécunier	-Au point de vue pécuniaire
-Ce matin, il est rentré à l'église	-Ce matin il est entré à l'église
-Il risque de gagner	-Il a des chances de gagner
-Une secousse sismique	-Un tremblement de terre une secousse tellurique
-Le soi-disant cadavre	-Le prétendu cadavre
-Solutionner une question	-Résoudre une question
-Faire des dépenses somptueuaires	-Faire des dépenses exagérées
-Cela l'a stupéfaite	-Cela l'a stupéfiée
-J'arrive de suite	-J'arrive tout de suite
-Lire sur le journal	-Lire dans le journal
-Tant qu'à faire	-A tant faire que...
-Je l'ai acheté tel que	-Je l'ai acheté tel quel
-N'avoir pas le temps matériel pour	-N'avoir pas le temps de...
-Vitupérer contre quelqu'un	-Vitupérer quelqu'un
-Pour deux à trois personnes	-Pour deux ou trois personnes
-De façon à ce que	-De façon que
-Je me suis en allé	-Je m'en suis allé
-Il est furieux après vous	-Il est furieux contre vous
-Aussi curieux que cela paraisse	-Si curieux que cela paraisse.

Une dernière chance

L'inflation, c'est l'affaire de tout le monde. C'est autant l'affaire des gouvernements que des syndicats, des industriels et des professionnels et rien d'autre qu'un effort commun et global ne saura parvenir à l'enrayer. Voilà le message succinct de la nouvelle Commission des prix et des revenus à la population canadienne.

Cet effort, selon MM. John H. Young, président de l'organisme et Paul Gérin-Lajoie, vice-président, il faut d'abord le tenter "en douceur". Pas question de mesures coercitives pour le moment. Et puisqu'il en est ainsi, la Commission a tenu à faire appel en premier lieu à la bonne volonté des Canadiens. Elle n'a pas l'intention d'imposer la conscription aux éléments précités, mais bien de les inciter à faire du service volontaire dans cette guerre à l'inflation.

Il ne faut pas pour autant croire que la menace d'une mobilisation générale et obligatoire n'existe pas: M. Young a bel et bien fait allusion à la possibilité d'une imposition éventuelle de restrictions rigoureuses de la part du Gouvernement si l'on ne parvient pas à élaborer une formule facultative librement consentie par l'ensemble de la population. Même si le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a entériné pour le moment cette conception de la lutte à l'inflation, nous osons croire qu'il s'agit là du moyen de dernier ressort du Gouvernement pour faire échec à la psychologie inflationniste qui mine l'économie canadienne depuis le début de cette décennie, tout particulièrement.

Comme mesure immédiate, la Commission préconise l'élaboration de mesures volontaires incitatives facultatives consenties librement par les gouvernements fédéral et provinciaux, les représentants du monde des affaires, les syndicats et les professionnels afin de rétablir la stabilité des prix au pays. A ce chapitre, signalons que le Conseil économique du Canada, dans son cinquième exposé annuel, reconnaît qu'il n'y a pas de formule simple pour le maintien de la stabilité des prix au Canada puisque la hausse des prix dans notre pays se ressent dans une large mesure de la hausse des prix et des coûts aux Etats-Unis. Mais le Conseil ajoute que "ce qu'il faut pour y arriver, ce sont des efforts soutenus, orientés vers l'avenir, et déployés sur un large front, avec la participation du plus grand nombre de ceux dont relèvent les décisions pertinentes". C'est précisément dans cette voie que veut s'engager la Commission des prix et des revenus.

Si ce n'est que par la candeur qu'elle fait sienne, la déclaration des membres est de bon augure. C'est à prendre ou à laisser: on donne suite aux suggestions faites, on approfondit les mesures essentielles à prendre, on s'engage unanimement à respecter les engagements pris ou rien ne va plus. La Commission est prête à démissionner en bloc si la collectivité canadienne n'est pas disposée à faire preuve de bonne volonté.

Après tout, l'inflation, c'est l'affaire de tout le monde.

Le Droit, 8-8-69 Louis ROCQUE

Le congrès de l'ACELF à Edmonton
une expérience-pilote pour l'ONF

Comment peut-on changer la structure traditionnelle d'un congrès et y injecter un dynamisme nouveau par l'emploi systématique des moyens modernes de communication? C'est ce qu'on verra au 22e Congrès de l'Association des éducateurs de langue française, du 18 au 21 août, à Edmonton, Alberta, dont la préparation a été confiée à l'Office national du film.

M. Jean-Marc Garand, chef du service des Projets spéciaux de l'ONF et producteur de ce projet, déclare qu'il compte en tirer des données importantes sur l'utilisation de la technologie des communications dans la tenue des congrès. M. Rodrigue Deschênes agit comme coordonnateur, et c'est à M. Gilles Blais, cinéaste d'expérience dans le domaine du film éducatif, qu'on a confié la réalisation d'ensemble à partir du thème du congrès: "Technologie et éducation".

Les exposés de base et les communications des personnalités invitées au congrès ont été systématiquement "mis en conserves audio-visuelles" au studio de télévision de l'Université Laval. Une première série, intitulée "stimuli", expose les sujets de discussion offerts aux congressistes de manière à provoquer la réflexion et les prises de position propices aux échanges. Une seconde, appelée "opinions", consiste en une série d'entrevues avec les personnalités invitées, qui seront présentées au congrès non pour y faire des discours, mais à titre d'animateurs, et pour se soumettre au feu de la discussion soulevée par les documents.

Une troisième série concerne les rapporteurs, qui enregistreront leurs communications quotidiennes chaque soir, durant le congrès, à une table ronde, ce qui permettra aux congressistes de prendre connaissance des tendances de la discussion (série "systhèse"). Enfin, une quatrième, qui sera également tournée durant le congrès, présentera l'opinion des participants sur les thèmes discutés (série "reportages").

"Mes recherches portent sur la forme à donner à ce genre de documents audio-visuels déclare M. Gilles Blais. Au lieu de téléviser des cours, j'essaie de trouver la logique interne des nouveaux moyens de communication, et d'en bâtir la grammaire. En ce sens, mes erreurs me sont encore plus utiles que mes succès."

Ont participé à la mise sur pied des documents de travail audio-visuels, tous de l'Université Lavel de Québec: M. Philippe Marton, animateur; le service de l'enseignement télévisé, dirigé par M. Claude Frémont; le Laboratoire de l'enseignement audio-visuel, dirigé par M. Bernard Lachance; le Service de la documentation, dirigé par M. Guy Duchêne.

Ont répondu aux questions de M. Blais: M. Jean-Marie Beauchemin, sous-ministre de l'Education, Québec; M. Gilles Bergeron, sous-ministre aux Communications, Ottawa; M. Raymond Laliberté, président, C.E.Q., Québec; M. William Lee, coordonnateur du Centre expérimental d'enseignement assisté par ordinateur, ministère de l'Education, Québec; M. Jean Lemoyne, scénariste de "Comment savoir", ONF; M. Guy Messier, directeur du projet "TEVEC", Lac Saint-Jean, Québec; M. Maurice Peuchot, conseiller scientifique I.B.M., France; M. Armand Saintonge, sous-ministre de l'Education, Nouveau-Brunswick.

MOTS D'ESPRIT

Trouver un mot représentant à la fois:

Un empereur romain, la période suivant une grande fête religieuse, une série de sermons, un intervalle en musique et une parade en escrime.

Réponse Octave.

Un autre bastion anglo-saxon embrasse le bilinguisme

TORONTO - Le bilinguisme a fait son apparition à la Bourse de Toronto, cette année. En effet, sa revue annuelle a été publiée en français pour la première fois. Cette revue de 10 pages a été remise aux clients et aux organes d'information intéressés à la publication française.

De plus, une brochure expliquant le fonctionnement de la Bourse a été traduite en français. Cette brochure est destinée aux écoles secondaires de la province, afin d'initier les jeunes aux questions boursières.

Par contre, le service téléphonique, par l'entremise duquel on explique les activités sur le parquet de la Bourse aux visiteurs, est maintenant bilingue.

M. H. Mackay, vice-président du service de la mise en valeur et de la recherche, a expliqué que ces réalisations entraient dans le cadre d'une nouvelle politique visant à mieux servir la clientèle francophone. Il a ajouté "qu'au Canada le bilinguisme est maintenant un fait reconnu".

M. Mackay s'est adjoint les services d'une conseillère de langue française, Mme Yvette Reeves, autrefois de Montréal. Mme Reeves traduit tous les documents en français et s'occupe de la correspondance et de l'information françaises.

Les téléviseurs-couleur ne représentent qu'un danger minime

OTTAWA - Le ministre de la Santé nationale estime que les appareils de télévision en couleur ne présentent qu'un danger minime pour la santé des spectateurs, même si la radiation émise excède le niveau prescrit.

Une étude menée à ce sujet, pour le ministre de la Santé nationale, révèle qu'environ 20 pour cent des appareils fabriqués avant 1966 émettaient des radiations qui, jusqu'à un certain point, dépassaient la tolérance de 0.5 milliroentgen proposée par la Commission internationale de la protection radiologique.

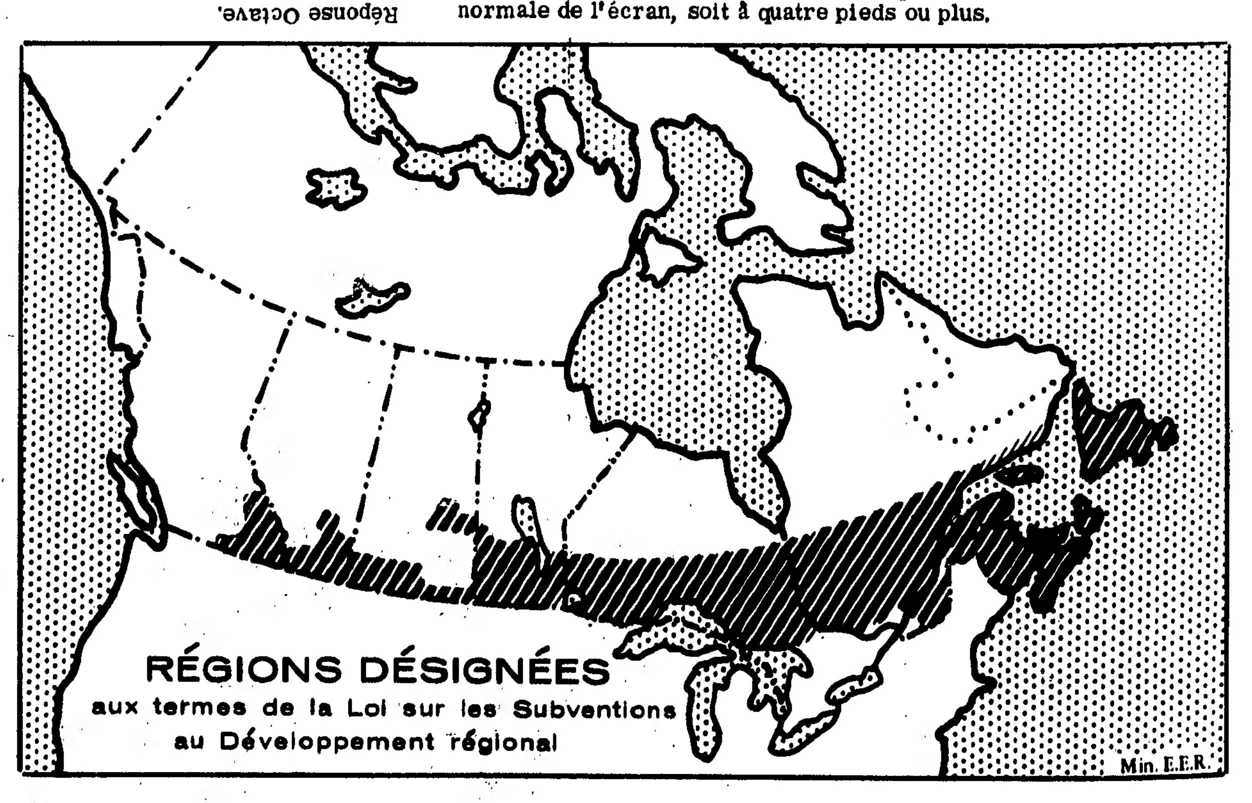
Cette proportion est tombée à 14 pour cent en 1967, 8 pour cent en 1968 et 4 pour cent en 1969.

Cette amélioration, souligne le ministre, M. John Munroe, est probablement le résultat des mesures prises par les fabricants pour mettre en application des méthodes de contrôle plus efficaces.

L'enquête, portant sur 400 appareils de télévision en couleur, a été réalisée par le ministère, grâce à la collaboration de citoyens qui ont fixé à leur appareil des films détecteurs de radiation et les ont renvoyés, pour analyse, au ministère.

Lors de l'analyse, l'émission de radiation a été observée seulement au point le plus proche des tubes électroniques, sur le côté, à l'arrière et sous l'appareil, et non face à l'écran.

Le rapport note que le danger d'exposition à la radiation est négligeable pour le spectateur qui se tient à une distance normale de l'écran, soit à quatre pieds ou plus.





Partout où il passe, le Premier ministre Pierre Trudeau suscite des démonstrations, favorables ou adverses. A Vancouver il a rencontré un groupe de 300 protestataires et c'est à cette occasion qu'il aurait giflé l'un d'entre eux qui venait de l'insulter. Ce dernier accuse maintenant M. Trudeau de voies de fait.

Quand, au juste, survient la mort?

Récemment encore, la vie cessait avec le dernier soupir et le dernier battement de coeur. Aujourd'hui, avec les nouvelles techniques d'entretien artificiel de la vie, une nouvelle définition de la mort s'impose.

Les dix ou 15 dernières années ont été fécondes en découvertes et en innovations dans le domaine de la réanimation et de la chirurgie. Ces progrès permettent aujourd'hui de remettre en route le coeur et la respiration s'ils viennent à s'arrêter, mais, en fin de compte, le sort de l'individu dépend de ce qui s'est passé dans les cellules du cerveau.

Que les poumons et le coeur cessent de fonctionner, les cellules nerveuses du cerveau, privées d'oxygène, meurent dans un délai de trois à huit minutes. Même s'il parvient à entretenir l'activité cardiaque et respiratoire, le réanimateur risque de ne pouvoir réveiller ni même simplement protéger contre la dégénérescence un cerveau momentanément privé d'oxygène. On conçoit donc qu'aux yeux de nombreux médecins le critère classique de la mort - arrêt des fonctions cardiaque et respiratoire - apparaisse insuffisant et qu'ils en préconisent un autre: la "mort cérébrale".

Il existe, toutefois, un niveau minimum de vie qui frôle la mort: le coma, c'est-à-dire la perte de conscience prolongée. Le coma, lui aussi, a ses degrés; il peut être plus ou moins profond suivant la gravité des lésions cérébrales qui en sont la cause. Dans la majorité des cas la victime finit par recouvrer ses sens, mais il arrive aussi qu'elle reste plongée dans ce qu'on appelle un coma "irréversible", autrement dit la perte définitive des facultés intellectuelles et sensorielles. Si le coeur et les poumons continuent à fonctionner, le malade se trouve dans un état purement "végétatif", susceptible de durer plusieurs années. C'est ainsi, par exemple, qu'à Montréal, une femme âgée de 21 ans, Lise Dagenais, est décédée récemment après être restée inconsciente pendant 12 ans, à la suite d'un accident d'automobile.

Pour certaines sommités médicales, le coma irréversible constitue à lui seul une raison parfaitement valable de conclure à la mort du sujet, même si poumons, coeur, voire d'autres organes internes sont maintenus en état de survie artificielle. Est-ce à dire que, passé ce stade, on aurait le droit de provoquer délibérément la mort du malade? Cherche-t-on à justifier ce qu'on appelle l'euthanasie? Non. Mais selon les médecins, on peut, on doit même mettre fin aux tentatives de réanimation pour laisser la nature suivre son cours et la mort faire son oeuvre.

En fin de compte, il semble que sur le concept de la mort il faille s'en remettre au médecin et faire confiance à l'engagement tacite qui le lie à son malade; fort de son expérience, de sa formation, des traditions de sa profession, il se donne comme règle essentielle de faire tout ce qui peut être fait pour celui à qui il donne ses soins.

Que faire si vos enfants se droguent?

Les spécialistes, qui doivent sans cesse se tenir au fait des changements dans le comportement humain et inventer des étiquettes pour les identifier, viennent de trouver un nom au plus nouveau et peut-être plus inquiétant fossé qui se soit creusé entre les adultes et les jeunes: l'écart conceptuel. Et ce fossé est dû à l'usage de plus en plus répandu des drogues chez les jeunes qui leur vouent un véritable culte.

A ceux qui se demandent s'il faut condamner les jeunes qui en font usage, les spécialistes répondent qu'il faut connaître les raisons qui mènent à ce désordre, et surtout, le prévenir en aimant.

On suggère aux parents d'aborder la chose en s'inquiétant du fait que l'enfant prend de la drogue plutôt que de la drogue elle-même. S'il existe un véritable esprit de famille, si le jeune se sent apprécié chez lui et par la société, s'il connaît, en somme, une véritable sécurité émotive, il est peu probable qu'il devienne narcomane. D'autre part, si l'enfant se sent rejeté et qu'il n'y a aucune entente entre les membres de sa famille, il est urgent de trouver une solution aux problèmes familiaux.

"Même s'il est dans un état critique, asseyez-vous et écoutez-le avec compassion, recommande un psychiatre. La présence d'un parent est rassurante. C'est une réalité concrète. Attirez son attention sur les objets qui l'entourent, soulignez qu'ils existent vraiment.

La liste d'attente s'allonge pour les vols à la lune

ZAGREB - Plus de 60 habitants de Zagreb, capitale croate, ont réservé des places pour le premier voyage commercial vers la Lune, dans les bureaux de la compagnie Air Canada.

Le premier voyageur inscrit a été un lycéen, Zoran Lerh, qui a appris qu'il ne pourrait se rendre sur la lune avant 1985.

La compagnie canadienne, qui n'a toujours pas fixé les prix du voyage, remettra aux futurs voyageurs leurs "réservations" qui porteront le numéro de leur place et autres détails concernant le déplacement.

Les inscriptions pour les premiers voyages sur la Lune sont ainsi ouvertes. Une quarantaine de milliers de personnes à travers le monde ont déjà réservé leur place... aller et retour. Compagnies aériennes et agences de voyage ont pris bonne note de ces demandes, classées par ordre de réception, mais ont renvoyé les arrhes reçues. Les listes d'attente s'allongent.

La Panam a enregistré à elle seule plus de la moitié des candidats à cette forme futuriste de tourisme. Une des autres compagnies américaines, la TWA, forte de ses 10,000 clients a déjà fait parvenir au gouvernement de Washington une très officielle demande d'autorisation de desservir "la ligne Terre-Lune pour passagers et leurs bagages." Elle admet dans ce document que l'exploitation ne saurait commencer dans un tout proche avenir mais qu'il est temps de prendre date.

Vols nolisés

Une compagnie de vols nolisés, la Trans International Air Lines, a fait imprimer des billets de réservation et un dépliant publicitaire vantant le séjour lunaire, "l'un des plus reposants de l'univers". Dès la publication de ce dépliant, le bureau parisien de cette firme a reçu plusieurs centaines de demandes.

"Ces voyages seront possibles, a déclaré le directeur à Paris M. Jack R. Dondi, le jour où ils deviendront rentables. Les futurs véhicules spatiaux seront de loin supérieurs à l'ancêtre, le Saturne. Une cinquantaine de passagers y jouiront d'un confort parfait, sans même avoir besoin de porter de combinaison spéciale. Des hôtesses de l'espace leur expliqueront les variantes spatiales du traditionnel "attachez vos ceintures".

On pense, a dit encore M. Dondi, à des voyages deux fois plus rapides que celui d'Apollo XI (102 heures). Aux deux gares spatiales qui existent déjà à titre expérimental aux Etats-Unis et en URSS s'ajoutera certainement une troisième, qui sera située en Europe occidentale. On installera des bases sur la Lune et on y édifiera des hôtels "atmosphérisés". On prévoit aussi des excursions dans les forfaits de séjour à bord d'autocars qui permettront de visiter les sites touristiques naturels ou historiques, tel celui du premier alunissage.

Il faudra organiser la vie des touristes en fonction de la durée du jour et de la nuit 15 jours terriens pour chacun et regagner l'hôtel au coucher du soleil, pour éviter un froid de 150 degrés.

Les billets de réservation sont évidemment du type dit "ouvert" et précisons que les dates de départ seront indiquées ultérieurement.

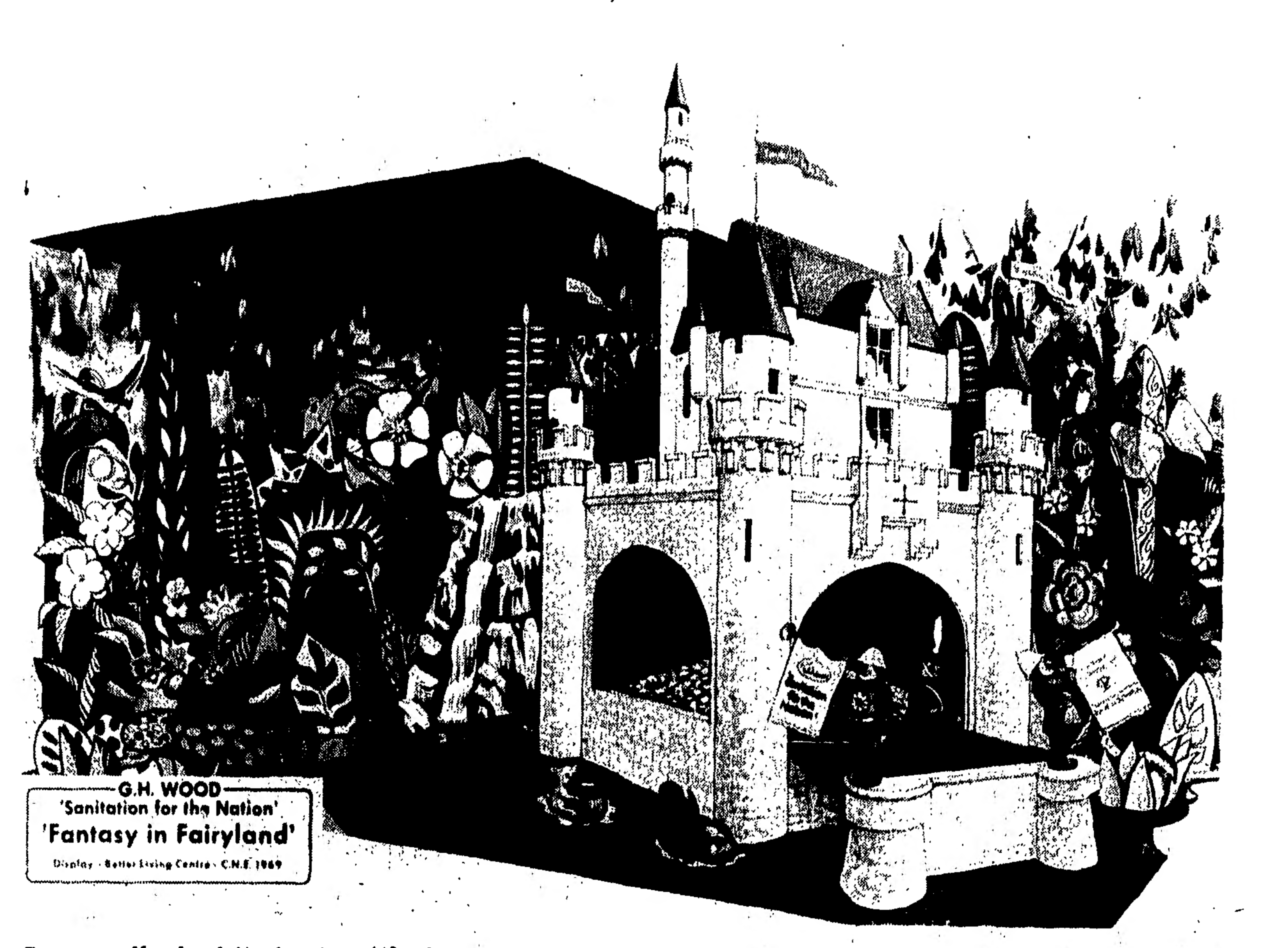
Nomination des équipages d'Apollo-13 et d'Apollo-14

HOUSTON - La NASA a annoncé que les équipages d'Apollo-13 et d'Apollo-14 dont les lancements auront lieu respectivement en mars et en juillet 1970, passeront quelque 33 heures à la surface de la Lune, soit 12 heures et demi de plus que n'y séjournèrent Neil Armstrong et Edwin Aldrin.

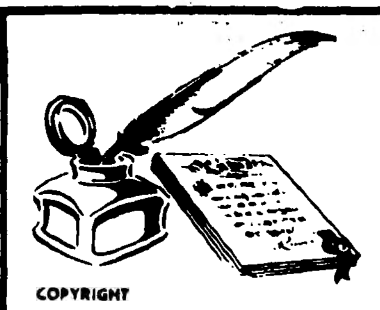
La NASA ajoute que les astronautes sortiront deux fois du LM pour explorer la surface lunaire. Chaque sortie durera trois heures. James Lovell et Fred Haise d'une part, Alan Shepard et Edgar Mitchell de l'autre, passeront donc six heures à l'extérieur alors que les deux premiers explorateurs de la Lune n'y étaient restés que 2h. 40.

Cependant que l'agence spatiale dévoilait ses projets d'avenir, Neil Armstrong et Edwin Aldrin, avaient - grâce à la télévision en circuit fermé - un entretien de plus de trois heures avec 40 savants et géologues qui les interrogèrent en détails sur les caractéristiques de la surface de la Lune. Les astronautes déclarèrent qu'ils avaient trouvé la Lune beaucoup plus intéressante que ce à quoi ils s'attendaient, qu'ils avaient vu de nombreux échantillons qu'ils auraient bien aimé emporter ou du moins photographier mais qu'ils n'en avaient pas eu le temps.

Cette fâcheuse limitation des activités des astronautes ne se reproduira pas lors des vols Apollo-13 et 14 où les explorateurs disposeront de tout le temps nécessaire à leur mission. La décision de la NASA d'augmenter la durée des marches sur la Lune est d'autant plus heureuse que l'agence spatiale, si elle se réserve de fixer définitivement le lieu d'alunissage des LM d'Apollo-13 et 14 après le retour d'Apollo-12, dont le lancement est prévu pour le 14 novembre 1969, désirerait qu'Apollo-14 se pose à l'extrême ouest de la Mer de la tranquillité, près du cratère Censorius soit dans une région parsemée de cratères, probablement riche en échantillons intéressants.



Comme elle le fait depuis déjà plusieurs années, la maison G.H. Woods possède encore cette année un magnifique kiosque à l'Exposition nationale de Toronto. Son exhibit, cette année, est sous le signe de la fantaisie; on y trouve un magnifique chateau entouré de plantes, d'oiseaux et de fleurs tous plus exotiques les uns que les autres, et des personnages et animaux animés. L'intérieur du chateau contient la jolie somme de $1 million, en billets de $1 à $1,000. La coquette somme, explique-t-on, indique le bénéfice quotidien que l'on pourrait réaliser au pays en faisant montre de plus d'intérêt pour les questions touchant la santé et l'usage de plus de mesures sanitaires.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

La Loi est la même pour tous

Nombreuses sont les personnes qui songent à intenter des poursuites judiciaires mais hésitent à le faire parce que le défendeur est, soit une grosse et puissante compagnie, soit une personne très influente et bien en vue dans la communauté. Pareils facteurs ne devraient jamais être considérés car tous et chacun sont égaux devant la Loi et le juge qui présidera le procès se laissera influencer d'aucune manière par de tels faits.

Ces commentaires ont à leur base le principe fondamental sur lequel repose tout notre système judiciaire et légal: l'indépendance totale de la Justice. Au Canada nos juges sont entièrement indépendants en ce sens qu'ils n'ont aucun intérêt dans le succès ou l'échec d'une cause, autre que de s'assurer le mieux possible que justice est faite. Les juges sont nommés par le gouvernement fédéral et demeurent en fonctions jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 75 ans. Ils ne peuvent être relevés de leurs fonctions, sauf dans certains cas rares nécessitant un procédé parlementaire difficile qui se nomme "l'empêchement".

La plupart des juges, aux Etats-Unis, sont nommés pour une période de quatre à six ans. Cela veut dire qu'un juge doit aussi être politicien, ce qui crée certains problèmes. En effet, comme tel, il se voit asservi à des campagnes électorales à intervalles réguliers avec tout ce que cela comporte de fonds nécessaires et d'affiliation aux partis politiques qui possèdent de pareils fonds. Ces fonds étant constitués de "dons" provenant de sources variées - grosses entreprises, unions ouvrières et même... gangsters - ces derniers s'attendent naturellement à être remboursés sous quelque forme, soit par législation préférentielle, patronage, honneurs, nominations, etc. Il en résulte que ce système n'est pas toujours favorable aux jugements impartiaux, surtout lorsque ce sont des personnes importantes qui comparaissent.

Mentionnons toutefois que le Canada n'a pas, non plus, les mains parfaitement nettes en ce domaine puisque les nominations sont souvent le résultat et en remerciement de loyaux services à l'un ou l'autre de nos partis politiques. Peut-être devrions-nous suivre en ce domaine l'exemple de l'Angleterre où les nominations des juges sont faites selon les seuls mérites des candidats.



Un contrat "faramineux" - Le joueur de football O.J. Simpson vient de signer ce qui est sûrement le plus alléchant contrat jamais offert à une recrue. Les Buffalo Bills de la ligue Américaine l'on en effet engagé pour quatre ans à un salaire de $350,000. Encore faut-il dire que Simpson paraît être un joueur extraordinaire!

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 22 août
Sr Elisabeth Leblanc, f.j., Edmonton.
Sr Liliane Mercier, c.s.c., Guy
M. Robert Vincent, Bonnyville.

SAMEDI, 23 août
M. Réal Beaudoin, Slave Lake.
M. Joseph Bilodeau, Vimy.
M. Emmanuel Gallant, Edmonton.
M. Almanzor Michaud, Donnelly.
M. Magella Pelchat, St-Edouard.
M. Robert Tremblay, Edmonton.

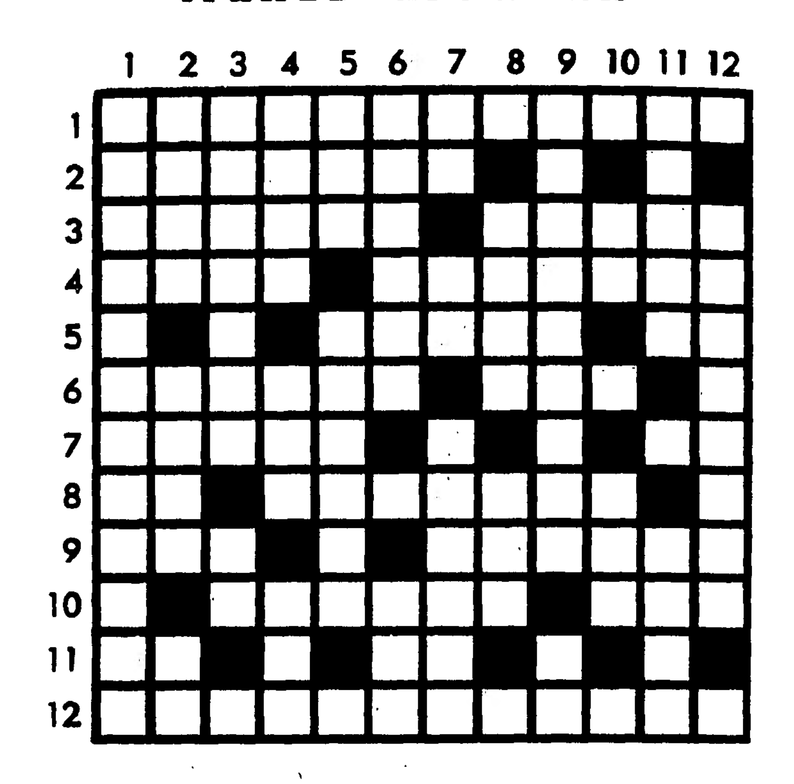
DIMANCHE, 24 août
M. Julien Dargis, Grand Centre.
M. Jos. Dubuc, Vegreville.
M. Laurent Guindon, Falher.
M. Albert Lepine, St-Albert.
M. Charles Leroux, St-Paul.
M. Alphonse Malo, Lafond.
M. Josslyn Royer, Edmonton.
M. Paul Savoy, Beaumont.

LUNDI, 25 août
M. Maurice Allard, St-Isidore.
M. Magella Boucher, Jean-Côté.
M. René De Moissac, St-Paul.
M. Raoul Lambert, Guy
M. Léon Lavoie, St-Isidore.
M. Maurice Lefebvre, Edmonton.
Sr Marie-Rose Mahé, c.s.c., Edmonton.
Mlle Suzanne Dalziel, Edmonton.

MERCREDI, 27 août
M. Hector Coutu, Brosseau.
M. Berthin Dubé, Joussard.
M. Jean Ménard, Plamondon.
M. Jacques Moquin, Bonnyville.
M. Charles Ouellette, St-Paul.

JEUDI, 28 août
M. André Beaunoyer, Grand Centre.
M. Alexandre Bérubé, Beaumont.
M. Laurent Joly, St-Paul
M. Clément Laforce, Grand Centre.
M. Roger Poirier, Edmonton.

Les Mots croisés du *franco-albertain*



HORIZONTAL

1 - Qui fait trop de révérences.
2 - Qualité des choses égales.
3 - Qualité de ce qui est vrai - Du verbe être.
4 - Grand lac - Cordon, lacet pour tirer quelque chose.
5 - Mettre plus haut - Term. d'inf.
6 - Appareil permettant d'imprimer une date - Argile rouge ou jaune.
7 - Obstruction de l'intestin - Note de musique.
8 - Adj. dém. - Ouvrier qui étame.
9 - Petite pomme rouge - Allais à l'aventure.
10 - Fluide utilisé comme agent frigorifique, pl. - La première partie de la mouche du sommeil.
11 - Préf. privatif - Pron. pers.
12 - Jour, ouverture réelle ou simulée dans un plein.

VERTICAL

1 - Qui exprime une revendication.
2 - Ville de Hongrie - Ville du nord-ouest de la Syrie - Négation.
3 - Suite de changements - Appareil servant à égoutter les bouteilles.
4 - Prophète Juif - Obtenue - Chemin de ville.
5 - Du verbe rire - Eclat que jette une surface.
6 - Enlever la tête d'un arbre - Camp, armée.
7 - Négation - Quatre, en chiffres romains - Faire venir avec soi.
8 - Epoque, pl. - Légumineuses.
9 - Qui est au-dedans - Conj.
10 - A Tempo - Petit rongeur.
11 - Chacune des parties qui composent un nombre - Lac d'Italie (Lombardie).
12 - Exhaussement du sol.

solution à la page 11

Joseph Kosma est mort à Paris

PARIS - Le nom de Joseph Kosma, qui vient de mourir à l'âge de 64 ans est inséparable de celui de Jacques Prévert, dont il a transformé plus de 50 poèmes en chansons que depuis un quart de siècle le monde entier chante et rechante.

Trapu, la voix grave, un accent hongrois prononcé, les yeux pétillant d'intelligence derrière les épaisses lunettes d'écaille, Joseph Kosma avait fait ses classes de conservatoire au bord du Danube, mais c'est sur les bords de la Seine où il s'était installé à Paris, en 1933, qu'il avait rencontré la gloire.

Compositeur alors inconnu, il avait fait, grâce à Prévert, la connaissance de Jean Renoir qui lui confia, en collaboration avec Jean Wiener, la musique de son film: "Le crime de M. Lange" (1935).

Il composa ensuite les partitions de la plupart des oeuvres de Carné, de Prévert et de Jean Renoir: "Une partie de Campagne" (1936), "La grande illusion" (1937), "La bête humaine", "La Marseillaise" (1938), "Les enfants du paradis" (1944), "La Marie du Port" (1949), "Juliette ou la clé des songes" (pour lequel il obtint le prix du festival de Cannes, 1951), "Elena et les hommes", au total plus de cent films. Mais la popularité de Joseph Kosma est surtout due au succès de ses chansons, écrites sur des poèmes de Jean-Paul Sartre, Robert Desnos et de Jacques Prévert, et qui connurent le succès.

Les Français ont fort à faire pour reviser leur ethnocentrisme

PARIS - Le périodique parisien Esprit, publie dans son édition de juillet-août, une enquête sous la signature de son directeur, Jean-Marie Domenach, qui constate, entre autres, que "la mentalité moyenne au Québec est fort réservée à l'égard des Français de France.

"Il faut espérer, écrit l'auteur, que les malentendus et les ressentiments s'affaibliront.

"Cependant, il n'en reste pas moins que les Canadiens français sont des Américains, non des Européens et que toute prétention française à leur égard serait une sottise et bien pire.

"La francophonie aujourd'hui n'est plus une production parisienne, et les Français ont beaucoup à faire pour se dépouiller de leur ethnocentrisme."

Organe de la gauche non communiste, Esprit fait suivre l'enquête de Domenach de trois articles sur la situation au Québec.

Rappelant l'intérêt que sa revue a toujours porté aux affaires franco-canadiennes, Domenach écrit qu'elle n'a jamais fait de déclarations susceptibles de pousser les Canadiens français "dans une lutte stupide" contre les Canadiens anglais. Un tel conflit, dit-il, ne profiterait qu'aux Etats-Unis.

Quant au manque d'enthousiasme des Québécois à l'égard des Français, le sociologue Jean-François Baucier l'attribue à ce qu'il qualifie de préjugé anti-européen assez courant en Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'aux différences religieuses et à la conviction des Canadiens français d'avoir été "abandonnés" par la France.

Le Chapelet à CHFA

21. Familles L. P. Moquin et Mme Madora Maisonneuve, Donnelly.
22. Famille Maurice Goudreau, Beaumont.
23. Paroisse St-Emile, Legal.
25. Les RR. SS. de Ste-Croix, Falher.

A VOTRE SERVICE!

Poupée de cire, poupée de son

Interprète: France Gall

Je n'suis qu'une poupée de cire, qu'une poupée de son
Mon coeur est gravé dans mes chansons, poupée de cire, poupée de son.
Suis-je meilleure, suis-je pire, qu'une poupée de salon
Je vois la vie en rose bonbon, poupée de cire, poupée de son.

Mes disques sont un miroir, dans lequel chacun peut me voir.
Je suis partout à la fois, brisée en mille éclats de voix.
Autour de moi j'entends rire les poupées de chiffon.
Celles qui dansent sur mes chansons, poupée de cire, poupée de son.

Elles se laissent séduire pour un oui pour un non
L'amour n'est pas que dans les chansons
Poupée de cire, poupée de son
Mes disques sont un miroir, dans lequel chacun peut me voir.
Je suis partout à la fois, brisée en mille éclats de voix.
Seule parfois je soupire, je me dis à quoi bon
Chanter ainsi l'amour sans raison, sans rien connaître des garçons.

Je n'suis qu'une poupée de cire, une poupée de son
Sous le soleil de mes cheveux blonds, poupée de cire, poupée de son
Mais un jour, je vivrai mes chansons,
Poupée de cire, poupée de son
Sans craindre la chaleur des garçons,
Poupée de cire, poupée de son.

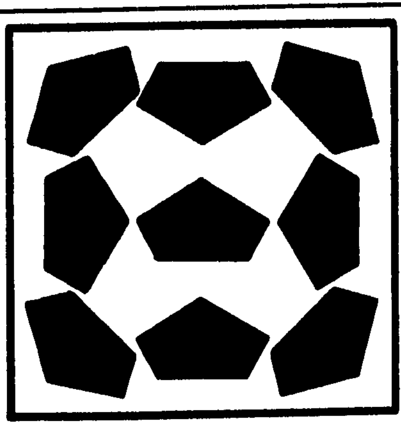
LES 8 ERREURS...

1. Le petit garçon a de plus grands pieds.
2. Il y a un oeuf de plus sur la table.
3. La bouche de la dame est plus petite.
4. La petite fille a les cheveux plus courts.
5. Le rideau de gauche est moins tiré.
6. L'oeuf est lancé plus loin.
7. Chapeau du passant.
8. La queue du chat est plus mince.

FLAIRETOUT...

Si le propriétaire de la maison se trouvait vraiment à Paris depuis le 16 août, il ne pourrait y avoir des fleurs fraîches dans un vase sur la table. La présence d'eau dans le vase indique qu'il ne s'agit pas de fleurs artificielles.

CASSE-TETE



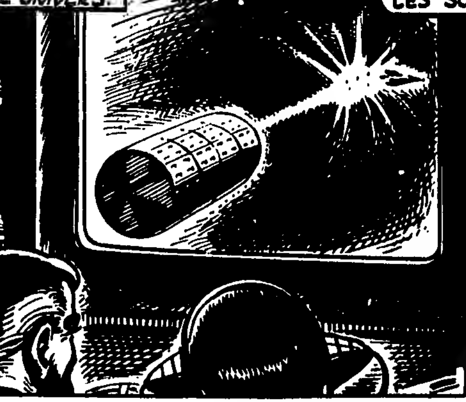
Découpez ces 9 pentagones, et faites-en un hexagone équilatéral.



PILOTE TEMPETE









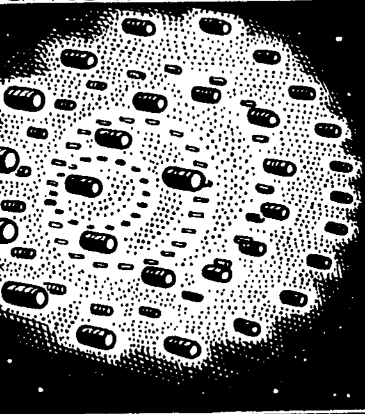




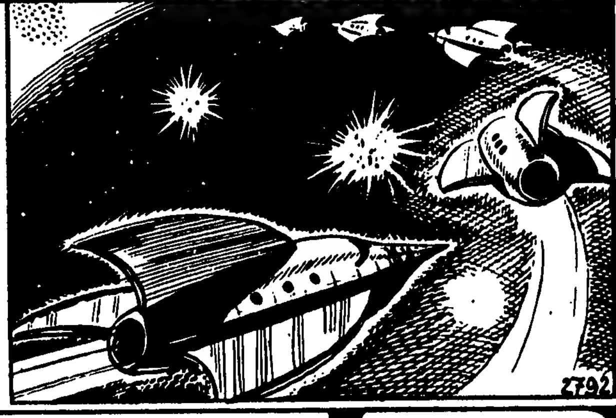
















La beauté au bout des doigts

Des gants qui réchauffent vos doigts durant l'hiver, devraient être aussi chics et jolis que le sont vos autres vêtements.

Pour ces femmes qui sont à la mode jusqu'au bout des doigts durant l'hiver, devraient voir la nouvelle collection de gants "dans l'vent".

Par exemple - même si ce n'est que pour faire des emplettes - quel plaisir d'être un lapin enneigé. Le dos du gant "lapin" est fait de riche fourrure, blanche ou de couleur fauve. D'autres encore aimeront ce chaud lapin pour le ski, l'auto-neige et même la marche d'hiver.

Il y a un nouveau gant en acrylique pointure unique, avec des rayures colorées au poignet; il est tout à fait épatant avec les vêtements sport pour l'hiver et peut être assorti aux couleurs de votre anorak de ski. Pour une température des plus froides, on retrouve une très chaude mitaine, entièrement doublée deux épaisseurs pour donner encore plus de chaleur.

Pour plus de chic, on trouve un gant vinyle suède, avec aspect cuir mais non le prix du cuir. Egalement, un gant pour conduire, des plus charmants, rehaussé d'une paume de cuir souple et une boucle au dos.

Il n'est jamais trop tôt pour penser à vos cadeaux de Noël. Le gant pointure unique s'avère un cadeau idéal et pratique, en conservant tout de même sa renommée d'être un cadeau très personnel.

Il y a une vieille coutume qui veut que si vous faites un cadeau de gants, la personne qui les reçoit vous remet un sou, afin que votre amitié dure toujours. Les gants qu'on présente cet automne, valent plus que ce sou mais ils sont à la mode, chauds, confortables, pour une bien minime dépense.

Elle est seule, mais toute là!

Si le Nouveau parti démocratique devait former le prochain gouvernement, Grace MacInnis deviendrait peut-être ministre de la Consommation, même si elle affirme présentement que le ministère de la Consommation manque d'énergie.

Député de Vancouver-Kingsway aux Communes, Mme MacInnis ne semble pas se formaliser d'être la seule femme à détenir un siège parmi les 264 de la Chambre basse.

Elle n'épouse pas non plus nécessairement toutes les causes féminines bien qu'il lui arrive souvent de critiquer le gouvernement à propos de l'absence de déductions d'impôt pour mères au travail qui doivent employer une bonne d'enfants.

Elles a présenté son propre projet de loi, l'an dernier, dans l'intention d'assurer le congé de maternité aux femmes employées dans les domaines de juridiction fédérale.

Elle tient encore mordicus à une suggestion qu'elle faisait dans son premier discours aux Communes après son élection en 1965 et dont ses confrères se sont moqués; elle recommandait que l'on verse aux mères de famille un salaire équitable pour leur permettre de rester chez elle si elles le veulent.

Les débats

Elle ne recule pas devant les remarques, saugrenues et n'hésite pas à prendre la parole aux périodes de questions. Dans les débats, il lui arrive souvent de s'attaquer en termes clairs au gouvernement.

Aux réunions du comité des Communes sur la santé, dont elle fait partie à titre de membre régulier, elle est polie mais persistante lorsqu'elle examine les témoins.

En interview, la féminité de ses cheveux argent, de son sourire et de ses yeux profonds aux longs cils ne peuvent faire oublier sa franchise et sa manière sérieuse et concice.

Au journal des débats, ses contributions touchent le logement, les finances, l'avortement et les problèmes des consommateurs et surtout la hausse du coût de la vie.

Sur le travail parlementaire, ses vues ont de l'envergure: "Nous vivons dans un climat de changement social, ce qui veut dire que nous devons reviser nos lois touchant la peine capitale, le divorce, la limitation des naissances, l'avortement ou tout autre sujet...," affirmait-elle en Chambre le 15 décembre 1967.

Ceux qui travaillent avec elle la présentent comme une personne énergique, dévouée à sa tâche qu'elle accomplit dans l'ordre.

Il est sûr que derrière sa table de travail, dans son bureau du parlement, elle parait tout aussi intense que sur la photographie accrochée au mur, oeuvre de Karsh.

Avec son père

La vignette la représente sous les traits d'une jeune femme alerte écoutant son père, J. S. Woodsworth, lors de la première réunion du parti CCF, au parlement, en 1937. M. Woodsworth a fondé la Coopérative Commonwealth Federation, prédécesseur du NPD.

La photo montre aussi son mari décédé, Angus MacInnis, qui fut longtemps député CCF aux Communes, et T.C. Gouglas, aujourd'hui chef du NPD.

Sur la session actuelle du Parlement, elle affirme qu'on n'a "rien fait pour hausser les rentes des vieillards, des anciens combattants, des invalides, des fonctionnaires à la retraite... mais le coût de la vie ne cesse pas d'augmenter".

"Avant de permettre la hausse des prix, poursuit-elle, ceux qui les augmentent devraient avoir à se présenter devant un bureau de revision des prix, dépendant du ministère de la Consommation, pour justifier les hausses."

Membre de l'Association canadienne des consommateurs, Mme MacInnis considère que les gens se rendent compte peu à peu qu'il leur faut se grouper en tant que consommateurs, non seulement pour leur épargne personnelle mais aussi "pour exiger du gouvernement le genre de législation susceptible de les protéger".



Mme MacInnis a commencé à apprendre le français à l'âge de 12 ou 13 ans sur la côte du Pacifique, où sa mère enseignait. Lorsque la famille vint à Ottawa cinq ans plus tard, son père l'envoya étudier dans une école de langue française, puis, après sa sortie de l'Université du Manitoba, elle obtint une bourse pour étudier un an à la Sorbonne. Ellè parle français toutes les fois qu'elle en a la chance à Ottawa.

Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait appuyé le récent bill du gouvernement sur les langues officielles.

Mme MacInnis ne songe pas à quitter la vie politique active pour le moment.

"Tant que j'aurai la santé et l'énergie, je servira le public d'une façon ou d'une autre," promet-elle avec le sourire.

Des porte-bonheur

HOUSTON -- Les épouses des astronautes d'Apollo 11 s'attendent à ce que leurs maris aient ramené un souvenir particulier de la lune, à leur intention.

Mais elles préfèrent ne pas révéler la nature de ces objets. Alors qu'on demandait à Mme Michael Collins si son mari avait emporté un objet personnel vers la lune pour ensuite le lui redonner, elle a répondu que la nature de l'objet ne devait pas être divulguée. "C'est un secret entre nous", a-t-elle dit.

Mme Neil Armstrong et Mme Ed Aldrin ont fait la même réponse concernant les objets porte-bonheur que leurs maris ont rapportés de la lune.

Journées chaudes... boissons froides!

Vos enfants sont-ils assoiffés en ces journées chaudes d'août?

Le punch estival fait de jus de fruits, de sucre et d'eau froide - réhaussé d'un cachet particulier - vous donnera des gallons de boissons rafraîchissantes, vivifiantes et nutritives à un bon prix.

En premier lieu, préparez du sirop de sucre et placez-le au réfrigérateur pour quand vous en aurez besoin. Le sirop de sucre aide à sucrer plus rapidement les boissons froides.

Faites bouillir simplement deux tasses d'eau et deux tasses de sucre pour obtenir un sirop limpide. Laissez refroidir et placez au réfrigérateur.

Au moment voulu, faites votre punch en utilisant des jus de fruits et de citron si désirez. Sucrez le mélange avec votre sirop.

Ensuite, donnez-lui un cachet particulier.

Par exemple: colorez du sucre blanc granulé; mouillez le bord des verres avec du jus de citron, de limette ou de blanc d'oeuf; tournez le bord du verre dans le sucre et remplissez-le de punch. Ceci réhaussera son aspect de fraîcheur.

Les enfants raffolent des baguettes et des bâtonnets pour mélanger leurs boissons. Prenez des bâtons de menthe sucrés et placez-les dans les verres de punch givrés.

Une autre idée originale, surtout en ce qui a trait à la préparation du thé glacé, est de frotter tous les côtés des cubes de sucre dans la pelure d'un citron, d'une limette ou d'une orange. Vous pouvez conserver les cubes dans un pot en verre jusqu'à ce que vous en aurez besoin et alors les mettre dans le thé glacé (ou dans le punch) afin de donner à la boisson un petit goût sucré et suret.

On peut également utiliser des raisins: enfilez les raisins sur une paille, recouvrez-les de blancs d'oeufs (que vous aurez battus pour en obtenir une mousse), saupoudrez-les de sucre blanc granulé et placez-les au réfrigérateur.

Lorsque vous aurez commencé à créer des innovations, les enfants en inventeront d'autres à la douzaine. Rafraîchissez-vous par ces journées chaudes d'août.

Critique sévère de Blackwell envers la reine

LONDRES - Le couturier américain Robert Blackwell a déclaré que les couturiers de la reine la faisaient paraître "fagotée et trop vieille".

Blackwell, un célibataire de 47 ans reconnu pour sa liste annuelle des femmes les plus mal habillées au monde a poursuivi: "La reine devrait chercher conseil ailleurs, elle saurait peut-être alors à quel point elle peut être élégante.

Blackwell qui est à Londres dans le but de créer un salon a expliqué qu'il ne suggérait pas à la souveraine d'adopter la mini jupe. "Je suis violemment opposé à cette mode".

Continuant sa critique Blackwell a ajouté: "La reine a le type tailleur, mais ses vêtement sont sans originalité. Ses robes du soir sont beaucoup trop traditionnelles pour approcher de la mode actuelle. Ses chapeaux ressemblent à quelque chose qu'on aurait mis au rancart il y a vingt ans et ses horribles petits gants blancs nous donnent toujours l'impression qu'elle a les mains enveloppées d'un bandage. Tous les membres de la famille royale d'ailleurs songent beaucoup plus à la tradition qu'à leur personnalité respective. Je crois sincèrement que la reine Elizabeth est beaucoup plus évoluée que nous le laisse croire sa façon de s'habiller. C'est une pitié qu'elle ne déploie pas plus de féminité car je crois que tout le Commonwealth se réjouirait de la sentir plus près de son époque.

Norman Hartnell, le couturier de la reine n'a fait aucun commentaire il s'est contenté de dire: "Je ne vais pas tomber dans le piège."

Blackwell a également critiqué la comédienne Elizabeth Taylor, Jacqueline Kennedy-Onassis et la princesse Margaret qui selon lui feraient très bonne figure sur sa liste des femmes les plus mal habillées.

Il a déclaré que Madame Taylor portait de plus en plus de la pacotille "Elle est trop grasse et s'entête à se serrer dans des vêtements trop justes et a l'air d'une saucisse ficelée. Sûrement l'une des plus belles femmes du monde, elle réussit pourtant à détruire cette beauté en s'habillant mal.

Au sujet de Madame Onassis, Blackwell déclare: "Je pense que sa robe de noces était une disgrâce. Elle fait tout ce qu'elle peut pour paraître avoir 17 ans. Ce qui est inacceptable quand on songe que son mari a presque le double de son âge. Elle paraît bien plus sa fille que sa femme."



Ce très bel ensemble du soir en broché vert et or de nylon "Qiana" et Lurex se compose d'une tunique col mao, ceinturée par une cordelière dorée et d'un pantalon droit. C'est une création Sophie Nat, de Paris.

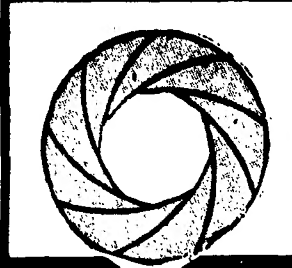
L'amusant boléro noir brodé de paillettes plastique multicolores fait ressortir l'éclat de la gabardine blanche des larges pantalons de cet ensemble du soir. C'est une création Bernard Perris de Paris.



Cette élégante robe d'hôtesse est réalisée dans un lamé rouge et or de nylon à dessins géométriques. A noter les larges plis de la jupe, les manches longues et la ceinture à boucle dorée. Autre création parisienne, cette fois de Jean Hercey.



Très pure de lignes, voici une longue robe du soir réalisée en gabardine blanche de nylon. Une somptueuse broderie de jais simule un boléro. De larges plis s'évasent latéralement sous la taille haute. Une création Ektor, Paris.



La photographie

Votre enfant et son appareil

Votre enfant est de nature un explorateur, un aventurier, un jeune "Christophe Colomb" à la recherche de l'inconnu. Vous, ses parents, pouvez l'aider en lui procurant les outils nécessaires et en lui souhaitant tout le succès possible dans ses découvertes.

L'instrument principal de ses expéditions aventurières est un appareil photographique. Il lui permet de voir les choses sous un angle nouveau et de les exprimer différemment. Grâce à son appareil, votre enfant pourra mettre sur photo un monde bien à lui, un monde de sa propre composition et un monde qu'il pourra étudier à la journée longue.

Quoiqu'il soit vrai que la photographie aide à conserver certains faits mémorables, son rôle ne s'arrête pas là; elle croît avec votre enfant et lui procure une source de divertissements et un sens d'accomplissement qui se fera sentir durant toute sa vie.

Quand devez-vous lui faire cadeau de son premier appareil? Ordinairement, un enfant de huit ans est assez sérieux pour posséder son propre appareil, mais comme dans tous les cas, l'âge peut varier légèrement. Des enfants plus jeunes ont surpris leurs parents en utilisant un appareil expertement.

Quel genre d'appareil? Votre meilleur achat sera de lui offrir un appareil peu dispendieux, facile d'usage tel que le Kodak Instamatic 124, qui utilise le système de chargement automatique.

De même, les instructions devront être tenues au minimum. Trop souvent, des règles élaborées ne font qu'embrouiller les choses et décourageront votre enfant. Quelques conseils essentiels et un peu de pratique quant au fonctionnement de l'appareil suffiront.

Laissez-le entièrement libre de choisir les scènes qui lui plaisent. Comme tout autre mode d'expression, la photographie doit traduire ce que l'enfant LUI-MEME ressent.

C'est à force d'erreurs et d'essais qu'il en arrivera au succès. Il essayera ses talents de photographe sur ses compagnons de classe, ses camarades au jeu, ses maîtres d'école, sur des chiens, des chats, des oiseaux, des fleurs et... même vous!

En peu de temps, vous serez ravis de constater à quel point il aura amélioré sa technique tout en se renseignant sur les choses qui l'entourent.

Il va sans dire qu'il aura recours à vos services dès qu'un problème se présentera. Ne vous laissez pas surprendre par une question embêtante; la plupart des vendeurs d'appareils photographiques offrent une documentation complète de tous les aspects de la photographie.

Dans un rien de temps, votre enfant fera preuve d'une compréhension étonnante de la "magie noire" appelée photographie.

Ses instantanés lui procureront satisfaction et confiance dans ses talents. Ce sont des moments qu'il sera fier de partager avec vous et ses amis.

Vous pouvez apprendre bien des choses de votre enfant. La prise de photo qui est pour lui un hobby, sera pour vous une occasion exceptionnelle de voir le monde tel qu'il se le représente.

D'ailleurs, les parents d'enfants à l'esprit curieux et imaginatif vous diront qu'il s'agit là d'une manière très rafraîchissante de voir la vie.

Pensez à plus tard lorsque vous pourrez revivre l'enfance de votre fils ou fillette et admirer à nouveau ses talents en feuilletant son album de photo.

Parce que vous lui aurez donné un appareil lorsqu'il était jeune, votre enfant aura su découvrir et apprécier les merveilles de notre monde.



Forte baisse des réserves d'argent liquide au Canada

Les réserves d'argent liquide appartenant à des particuliers - soit l'argent en circulation et les dépôts dans les banques à charte appartenant au grand public - a atteint le niveau le plus bas des cinq derniers mois, pour se chiffrer par $27,369,000,000 annonce la Banque du Canada dans son bulletin de statistiques publié le jeudi de chaque semaine.

Au regard des disponibilités d'il y a quelques semaines, le total était de $295,000,000 de moins. Au 23 juillet, les dépôts à demande dans les banques à charte atteignaient la somme de $8,812,000,000.

Le 2 juillet, les disponibilités avaient atteint un sommet sans précédent, se chiffrant par $28,-008,000,000.

Les détenteurs d'Obligations d'épargne du Canada en ont converti pour $19,000,000 cette semaine, soit le montant le moindre qu'on ait vu depuis le 2 juillet.

Le solde du gouvernement fédéral demeurait très confortable, se chiffrant par $921,000,-000, soit $657,000,000 de plus que les réserves qu'il avait en banque à la même date l'an dernier.



vos dents, image de votre santé

La santé dentaire des écoliers

L'enfant d'âge scolaire a besoin, pour tirer tout le profit possible de ses études, de tous ses avantages physiques. Une mauvaise santé s'oppose nettement à ses progrès à l'école.

Une mère prévoyante, s'intéresse aux succès de son enfant, prendra toutes les précautions pour lui épargner les fréquents malaises causées par de mauvaises dents.

Avant sa rentrée à l'école, il est bon de conduire l'enfant chez le dentiste. Les premières molaires percent généralement vers l'âge de six ou sept ans; des soins dentaires s'imposent à cette époque. Souvent, l'émail des nouvelles dents a des défauts qu'il faut corriger avant qu'une carie étendue ne se produise.

Durant tout le cours de ses études, les dents de l'enfant devraient être l'objet de soins réguliers et systématiques. On lui enseignera, aussi tôt que possible, à se brosser les dents; les parents se feront un devoir de surveiller et d'encourager cette pratique au cours des premières années scolaires. L'observance du régime alimentaire a aussi sa grande importance.

Entre six et douze ans, on conduira l'enfant chez un dentiste pour s'assurer que les dents poussent régulièrement et que celles du haut rejoignent normalement à celles du bas. Si les dents ont mal poussé, ou présentent quelques défauts, elles peuvent, le plus souvent, être corrigées si elles sont prises a temps.

Le dentiste consulté à cette époque, prendra, s'il en est besoin, les moyens indiqués pour prévenir la carie générale. Chaque nouvelle dent devrait être examinée peu après qu'elle a percé; on agira de même pour les secondes molaires permanentes qui poussent vers l'âge de douze ans ou quatorze. Les dents de sagesse qui percent vers l'âge de six-sept ans devraient aussi être examinés dès leur apparition.

On fera comprendre à l'enfant toute l'importance de bonnes dents pour sa santé générale, et comment il peut s'épargner les moqueries de ses camarades en en prenant bien soin.

ON DEMANDE

La Commission scolaire de Gravelbourg désire les professeurs suivants:

1 pour classe française - 2ième année -
1 pour grade six - div. 2 - 3e année -
1 pour science en 8e - 9e - 10e année -
1 pour histoire en français et "Social Studies" en 8e - 9e - 10e année -
1 pour français en 8e - 9e - 10e année -

Salaire selon échelle.

S'adresser en donnant qualifications à:
A.H. Lepage - Sec.-Trés.,
Gravelbourg, Sask.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

Mateo Falcone

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

-Mon père!" s'écria l'enfant en s'avançant les larmes aux yeux comme pour se jeter à ses genoux.

Mais Mateo lui cria:

"Arrière de moi!"

Et l'enfant s'arrêta et sanglota, immobile, à quelques pas de son père.

Giuseppa s'approcha. Elle venait d'apercevoir la chaîne de la montre, dont un bout sortait de la chemise de Fortunato.

"Qui t'a donné cette montre? demanda-t-elle d'un ton sévère.

-Mon cousin l'adjudant."

Falcone saisit la montre, et, la jetant avec force contre une pierre, il la mit en mille pièces.

"Femme, dit-il, cet enfant est-il de moi?"

Les joues brunes de Giuseppa devinrent d'un rouge de brique.

"Que dis-tu, Mateo? et sais-tu bien à qui tu parles?

-Eh bien, cet enfant est le premier de sa race qui ait fait une trahison."

Les sanglots et les hoquets de Fortunato redoublèrent, et Falcone tenait ses yeux de lynx toujours attachés sur lui. Enfin il frappa la terre de la crosse de son fusil, puis le jeta sur son épaule et reprit le chemin du maquis en criant à Fortunato de le suivre. L'enfant obéit.

Giuseppa courut après Mateo et lui saisit le bras.

"C'est ton fils, lui dit-elle d'une voix tremblante en attachant ses yeux noirs sur ceux de son mari, comme pour lire ce qui se passait dans son âme.

-Laisse-moi, répondit Mateo: je suis son père."

Giuseppa embrassa son fils et entra en pleurant dans sa cabane. Elle se jeta à genoux devant une image de la Vierge et pria avec ferveur. Cependant Falcone marcha quelque deux cents pas dans le sentier et ne s'arrêta que dans un petit ravin où il descendit. Il sonda la terre avec la crosse de son fusil et la trouva molle et facile à creuser. L'endroit lui parut convenable pour son dessein.

"Fortunato, va auprès de cette grosse pierre."

L'enfant fit ce qu'il lui commandait, puis il s'agenouilla.

"Dis tes prières.

-Mon père, mon père, ne me tuez pas.

-Dis tes prières!" répéta Mateo d'une voix terrible.

L'enfant, tout en balbutiant et en sanglotant, récita le Pater et le Credo. Le père d'une voix forte, répondait Amen! à la fin de chaque prière.

"Sont-ce là toutes les prières que tu sais?

-Mon père, je sais encore l'Ave Maria et la litanie que ma tante m'a apprise.

-Elle est bien longue, n'importe.

L'enfant acheva la litanie d'une voix éteinte.

"As-tu fini?

-Oh! mon père, grâce! pardonnez-moi! Je ne le ferai plus! Je prierai tant mon cousin le caporal qu'on fera grâce au Gianetto!

Il parlait encore; Mateo avait armé son fusil et le couchait en joue en lui disant:

"Que Dieu te pardonne!"

L'enfant fit un effort désespéré pour se relever et embrasser les genoux de son père; mais il n'en eut pas le temps. Mateo fit feu, et Fortunato tomba raide mort.

Sans jeter un coup d'oeil sur le cadavre, Mateo reprit le chemin de sa maison pour aller chercher une bêche afin d'enterrer son fils. Il avait fait à peine quelques pas qu'il rencontra Giuseppa, qui accourait alarmée du coup de feu.

"Qu'as-tu fait? s'écria-t-elle.

-Justice.

-Où est-il?

-Dans le ravin. Je vais l'enterrer. Il est mort en chrétien; je lui ferai chanter une messe. Qu'on dise à mon gendre Tiodoro Bianchi de venir demeurer avec nous."

FIN

Rions ensemble

Bob raconte:

-J'avais des poissons rouges. Ils s'appelaient Eeny, Meeny, Miny et Mo. Ils sont morts.

-Qu'est-ce qui leur est arrivé?

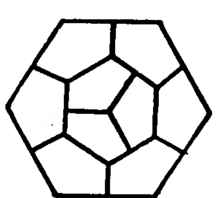
-Ils sont devenus fous et ils se sont jetés en dehors de leur bocal et ils se sont noyés dans l'air.

*****

Un petit garçons se rend à l'église pour la première fois. En voyant entrer les enfants de choeur, revêtus d'aubes blanches, il chuchote d'une voix enrouée mais suffisamment forte pour que tous les fidèles l'entendent:

-Oh, regarde papa, ils vont tous se faire couper les cheveux.

CASSE-TETE





CARTES D'AFFAIRES

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Acceptez un compromis et tout s'arrangera. L'orgueil et la prétention sont à déconseiller. Attention à la nourriture.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Sachez vous adapter et vos affaires en seront avantagées. Attention aux projets trop faciles, vous pouvez être induit en erreur par des amis. N'abusez pas de vos forces.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vous persuaderez davantage les gens en étant ferme et persuasif plutôt que brusque et autoritaire. Partagez les responsabilités. Un esprit clair conçoit clairement.

CANCER  du 22 juin au 22 juillet

Possibilités d'avancement en décidant d'agir promptement, mais après mûre réflexion. Un régime varié stabilise la digestion.

LION du 23 juillet au 23 août

Un vrai chef sait agir et conduire: il sait montrer aux autres comment faire, non seulement comment dire. Dormez le temps nécessaire.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Quand plusieurs solutions se présentent ne sautez pas sur la plus facile. Dans vos discussions, évitez les comparaisons trop élémentaires. Buvez des jus et liquides, sur l'avis d'un médecin.

BALANCE du 23 sept au 23 oct.

Ne mettez jamais tout votre argent sur le même cheval. Cessez de penser à de vieux rêves de jeunesse qui ne se réaliseront jamais. Evitez les amis qui vous entrainent à boire.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Il ne faut trop juger de l'apparence. L'expérience et la compétence seules sont nécessaires. Eloignez-vous des gens trop nerveux.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Sachez utiliser les avis qu'on vous donne. Surveillez la température, et prévenez les éléments en vous habillant en conséquence.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv

Examinez le travail qu'on réalise et ne croyez pas que vous seul puissiez avoir la seule méthode valide. Surveillez les troubles qui pourraient être héréditaires.

VERSEAU  du 21 janv. au 19 fév.

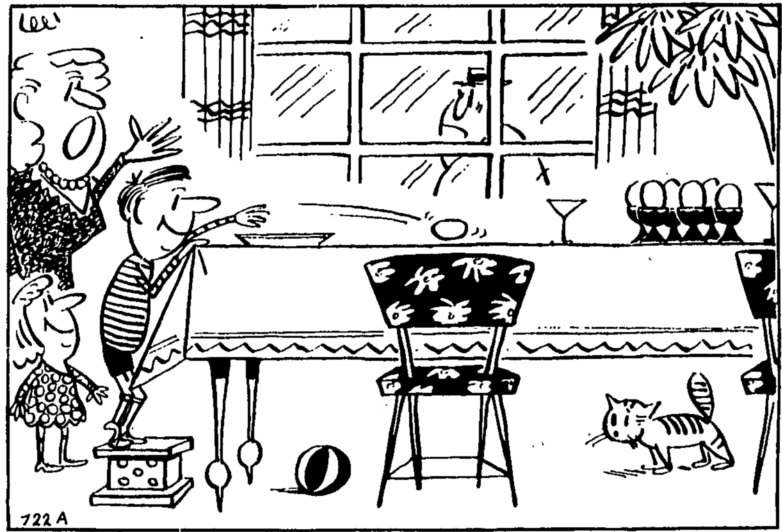
Dans toutes vos entreprises, une administration précise, est d'une importance capitale. Soyez également franc et honnête, ne promettez rien que vous ne pouvez réussir. Il est utile de manger modérément sans abus.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

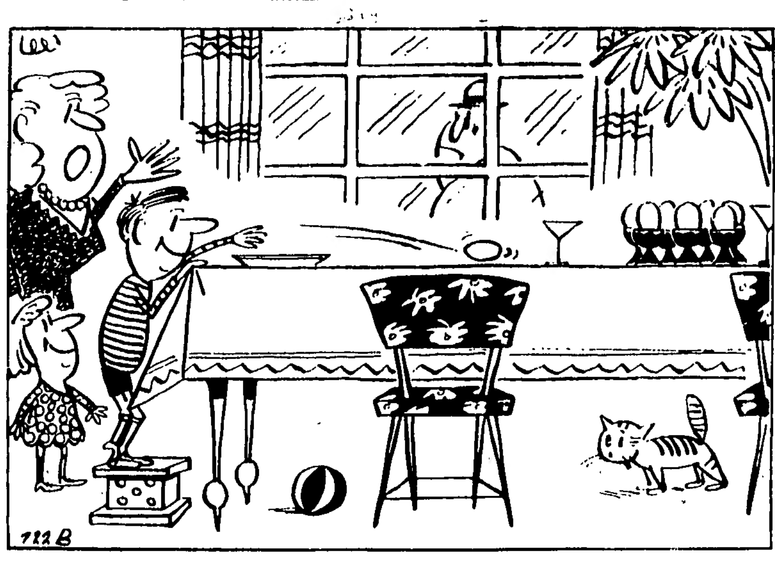
Pour chaque projet, vous trouverez cent objections et cent objecteurs. Avancez lentement mais sûrement. Surveillez votre santé et continuez de travailler avec calme.

Les 8 erreurs

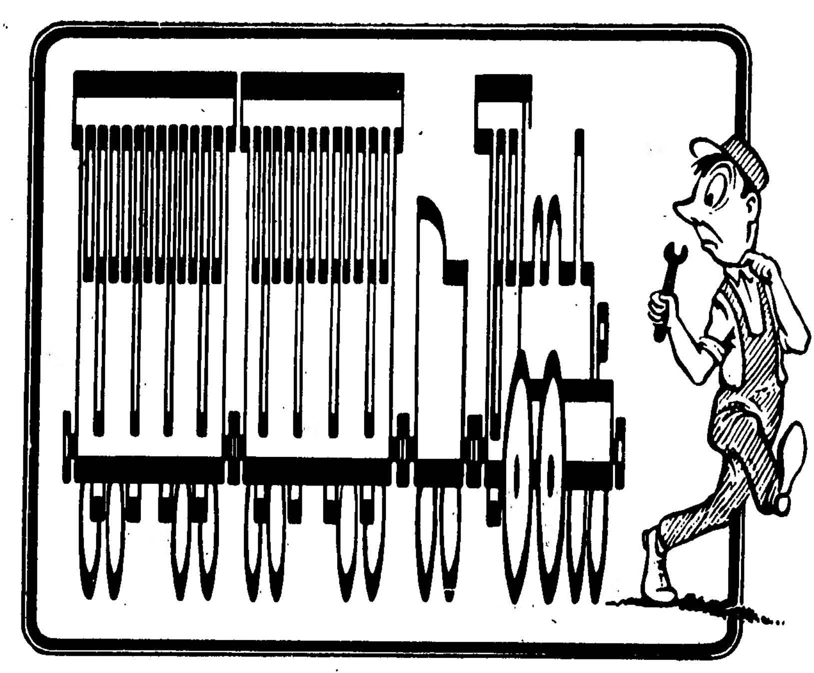
REPONSES EN PAGE 11



722 A



722 B



Pourquoi Jean le mécano a-t-il soudain si peur? C'est qu'il vient de voir arriver vers lui un... Vous savez quoi? Non? Eh bien tenez votre journal aussi incliné que possible et fermez un oeil et vous comprendrez plutôt la peur de Jean.

INSPECTEUR FLAIRETOUT

VOICI LA VILLA DÉSERTE. UN FACTEUR A TROUVÉ CE MATIN À L'INTÉRIEUR DU JARDIN PRÈS DE LA GRILLE UNE BAGUE APPARTENANT À L'HOMME QUE L'ON A TROUVÉ MORT IL Y A DEUX JOURS, DANS LES DUNES, TUÉ PAR UNE BALLE.













Solution: page 11

Que penser de ces hommes qui portent favoris?

Les favoris ne sont plus réservés aux "hippies" et autres énergumènes comme l'affirmait Punch Imlach lorsqu'il ordonna aux joueurs de hockey des Maple Leafs de Toronto de raser ces prolongements de chevelure en septembre dernier.

Popularité des favoris

Depuis plus d'un an, les favoris sont considérés comme de mise dans plusieurs milieux de la vie canadienne, ainsi qu'en témoigne un relevé de la Presse Canadienne auprès de politiciens, athlètes, avocats, médecins, barbiers, vendeurs, ecclésiastiques, étudiants, courtiers en valeurs et, en somme, gens de tous milieux et occupations.

Rien de nouveau...

Pour démontrer qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, citons le cas de l'écrivain torontois Gregory Clark, qui porte les favoris depuis la grande Guerre, il y a plus d'un demi-siècle.

"Je les cultivais pour impressionner mes enfants, a-t-il confié, mais voici que les jeunes les portent pour impressionner les vieux. Que dites-vous de cela?"

Pour compenser sa calvitie, Dalton Camp, ex-président du parti progressif-conservateur, a laissé pousser ses favoris, au seul désagrément de M. Diefenbaker, confesse-t-il.

Après le maire

Les hommes de Vancouver ont reçu d'en haut un encouragement à cultiver les favoris: le maire Tom Campbell a été l'un des premiers citoyens de cette ville à les laisser pousser. Il affirme que les journalistes, premiers à critiquer son apparence, les portent maintenant plus longs que les siens.

"Je vais chez le coiffeur tous les trois mois, que j'en ai besoin ou non", affirme-t-il candidement.

Le maire Frank Ney, de Nanaimo, dans l'Île de Vancouver, est du même avis que M. Campbell.

Ainsi en est-il de Joe Kapp, quart-arrière des Vikings du Minnesota, de la Ligue nationale de football, qui habite Vancouver l'hiver.

A travers le pays, les hommes allèguent diverses raisons pour expliquer le port des favoris ou des pattes de lapin. Ce sera pour paraître plus vieux, plus jeune, plus masculin ou simplement pour suivre la mode.

Certains ont confessé que leur femme le leur avait ordonné, d'autres que leurs enfants riaient de leur coiffure conservatrice.

A Montréal, Dean Kaye affirme avoir été congédié de la station CFCT-TV parce que ses employeurs ne prisaient pas tout ce poil sur ses joues.

"J'en fis une question de principe", explique-t-il, bien que les directeurs du poste aient nié que les favoris fussent impliqués dans son congédiement.

Le député libéral Paul St-Pierre, de Coat Chilcotin aux Communes, adopta les favoris et acheta un complet moutarde, avec des résultats surprenants.

"Mes filles me parlent maintenant, dit-il; elles me traitent plutôt comme leur égal que comme inférieur".

Robert Muir, député progressiste-conservateur du comté de Cap-Breton-Sydney, dit que c'est un peu par hasard qu'il a laissé pousser ses favoris.

Margaret Drew, ménagère de Timmis, en Ontario, fut atterrée lorsque son mari, fleuriste, menaça de couper ses favoris.

"Je pense qu'ils donnent de la personnalité", a confié Mme Drew.

Le relevé indique que les favoris sont portés par des hommes de tous âges, encore que les plus jeunes semblent plus enclins à les adopter.

Un nouveau code de la famille en URSS

MOSCOU - Le Soviet suprême de la fédération de Russie vient d'adopter un nouveau code de la famille qui modifie sur plusieurs points l'ancien code datant d'il y a quarante ans, annonce l'agence Tass. Selon l'exposé des motifs, le but de ces modifications est "de renforcer le sens de la responsabilité envers la famille; de préserver les intérêts de la mère et des enfants, d'assurer l'égalité complète des deux sexes, indépendamment de toute considération de nationalité, de race ou d'attitude religieuse".

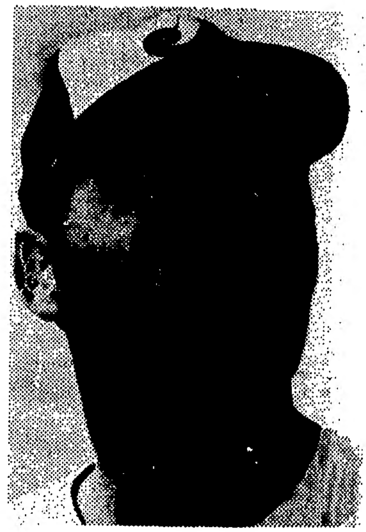
Le code confirme que le mariage ne peut être contracté que devant un officier de l'état civil.

La dissolution du mariage ne peut être obtenue que par voie judiciaire, le tribunal ayant le devoir de tenter une réconciliation. Le code contient cependant deux dispositions nouvelles. D'une part, le mari ne peut pas engager une instance de divorce sans le consentement de la femme si celle-ci est enceinte ou si son dernier enfant n'a pas atteint l'âge d'un an. D'autre part, les époux n'ayant pas d'enfants mineurs à leur charge peuvent mettre fin au mariage par consentement mutuel: les formalités sont alors simplifiées, et il suffit d'une déclaration.

Le nouveau code maintient les dispositions relatives au montant de la pension alimentaire devant être servie aux enfants en cas de divorce ou d'abandon de famille: le quart du salaire s'il n'y a qu'un enfant, un tiers s'il y en a deux, et la moitié s'il y en a trois ou plus.



PLUS BRUYANT QUE LA LUNE! - Photo prise lors du grand défilé auquel participaient les astronautes d'Apollo 11 à New York. La même scène s'est par la suite répétée à Chicago puis à Los Angeles au cours de cette journée de réjouissances qui a duré dix-neuf heures pour les "apollautes". Armstrong, Aldrin et Collins n'en ont rien dit... mais ils devaient être tout aussi fatigués à la fin de cette journée qu'ils ne l'étaient à la fin de leur aventure dans l'espace!



Pour les amateurs de baseball de Montréal, c'est "Le Grand Orange"! Pour les autres, et surtout pour les lanceurs qui doivent lui faire face, c'est Rusty Staub, voltigeur des Expos de Montréal et puissant cogneur. Avec Mack Jones et José "Coco" Laboy, il constitue la véritable "force de frappe" de l'équipe montréalaise.

Plusieurs clauses entreront en vigueur le 26 août

OTTAWA - Le gouvernement fédéral a fixé au 26 août la mise en vigueur de la plupart des articles du bill omnibus - Loi modifiant le Code pénal - adopté par le Parlement canadien durant la dernière session.

Le ministre de la justice, M. John Turner, a fait remarquer, en communiquant cette décision, que de nombreux détails administratifs devront être mis au point avant que toutes les dispositions de la loi n'entrent en vigueur.

Les clauses les plus controversées de cette loi, ayant trait à l'homosexualité et à l'avortement, ne figurent pas parmi celles qui entrent en vigueur, leur application ayant été reportée à plus tard.

M. Turner a déclaré dans une communication écrite que trois articles de la loi sont déjà en vigueur. L'article relatif aux paris mutuels sur les pistes de courses, qui relève de la compétence du ministre de l'agriculture, est entré en vigueur le 1er juillet et deux articles relatifs aux annonces trompeuses sont entrées en vigueur le 31 juillet 1969.

Les annonces trompeuses constituent maintenant un délit en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

D'autre part, l'article de la loi se rapportant aux armes à feu n'entrera pas en vigueur avant qu'une révision du système d'enregistrement des armes à feu ait été effectuée.

De même, les articles se rapportant à la conduite en état d'ivresse n'entreront en vigueur qu'à une date ultérieure. Le ministre de la justice note que le délai additionnel dans la mise en vigueur de ces clauses tient au fait qu'elles requièrent l'achat de matériel nouveau et la formation du personnel qui sera appelé à l'utiliser.

Sous réserves de ces exceptions et de quelques autres, se rapportant notamment aux loteries, aux passe-partout d'automobiles et à la surveillance obligatoire des détenus en liberté conditionnelle, la loi découlant du bill omnibus sera mise en vigueur le 26 août.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Lilianne Johnson
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme James Connelly
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Portier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon